

Année académique 2022-2023

Catalogue des cours
Domaine Musique

Fiches d'Unités d'enseignement

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ARTS VISUELS

MUSIQUE - CONSERVATOIRE ROYAL

THÉÂTRE - CONSERVATOIRE ROYAL

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	- 3 -
FICHES D'UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	- 12 -
BACHELIER	- 13 -
FINALITÉ	- 13 -
<i>UE001.1 – Cordes, violon PE1</i>	<i>- 13 -</i>
<i>UE001.2 – Cordes, alto PE1</i>	<i>- 14 -</i>
<i>UE001.3 – Cordes, violoncelle PE1</i>	<i>- 15 -</i>
<i>UE001.4 – Cordes, contrebasse PE1</i>	<i>- 16 -</i>
<i>UE002.1 – Cordes, violon PE2</i>	<i>- 17 -</i>
<i>UE002.2 – Cordes, alto PE2</i>	<i>- 18 -</i>
<i>UE002.3 – Cordes, violoncelle PE2</i>	<i>- 19 -</i>
<i>UE002.4 – Cordes, contrebasse PE2</i>	<i>- 20 -</i>
<i>UE003.1 – Cordes, violon PE3</i>	<i>- 21 -</i>
<i>UE003.2 – Cordes, alto PE3</i>	<i>- 22 -</i>
<i>UE003.3 – Cordes, violoncelle PE3</i>	<i>- 23 -</i>
<i>UE003.4 – Cordes, contrebasse PE3</i>	<i>- 24 -</i>
<i>UE004.1 – Vents, basson PE1</i>	<i>- 25 -</i>
<i>UE004.2 – Vents, clarinette PE1</i>	<i>- 26 -</i>
<i>UE004.3 – Vents, cor PE1</i>	<i>- 27 -</i>
<i>UE004.4 – Vents, flûte PE1</i>	<i>- 28 -</i>
<i>UE004.5 – Vents, hautbois PE1</i>	<i>- 29 -</i>
<i>UE004.6 – Vents, saxophone PE1</i>	<i>- 30 -</i>
<i>UE004.7 – Vents, trombone PE1</i>	<i>- 31 -</i>
<i>UE004.8 – Vents, trompette PE1</i>	<i>- 32 -</i>
<i>UE004.9 – Vents, tuba / euphonium PE1</i>	<i>- 33 -</i>
<i>UE005.1 – Vents, basson PE2</i>	<i>- 34 -</i>
<i>UE005.2 – Vents, clarinette PE2</i>	<i>- 35 -</i>
<i>UE005.3 – Vents, cor PE2</i>	<i>- 36 -</i>
<i>UE005.4 – Vents, flûte PE2</i>	<i>- 37 -</i>
<i>UE005.5 – Vents, hautbois PE2</i>	<i>- 38 -</i>
<i>UE005.6 – Vents, saxophone PE2</i>	<i>- 39 -</i>
<i>UE005.7 – Vents, trombone PE2</i>	<i>- 40 -</i>
<i>UE005.8 – Vents, trompette PE2</i>	<i>- 41 -</i>
<i>UE005.9 – Vents, tuba / euphonium PE2</i>	<i>- 42 -</i>
<i>UE006.1 – Vents, basson PE3</i>	<i>- 43 -</i>
<i>UE006.2 – Vents, clarinette PE3</i>	<i>- 44 -</i>
<i>UE006.3 – Vents, cor PE3</i>	<i>- 45 -</i>
<i>UE006.4 – Vents, flûte PE3</i>	<i>- 46 -</i>
<i>UE006.5 – Vents, hautbois PE3</i>	<i>- 47 -</i>
<i>UE006.6 – Vents, saxophone PE3</i>	<i>- 48 -</i>
<i>UE006.7 – Vents, trombone PE3</i>	<i>- 49 -</i>
<i>UE006.8 – Vents, trompette PE3</i>	<i>- 50 -</i>
<i>UE006.9 – Vents, tuba / euphonium PE3</i>	<i>- 51 -</i>
<i>UE007 – Percussions PE1</i>	<i>- 52 -</i>
<i>UE008 – Percussions PE2</i>	<i>- 53 -</i>

UE009 – Percussions PE3	- 54 -
UE010 – Harpe PE1	- 55 -
UE011 – Harpe PE2	- 56 -
UE012 – Harpe PE3	- 57 -
UE013 – Claviers, piano PE1	- 58 -
UE014 – Claviers, piano PE2	- 59 -
UE015 – Claviers, piano PE3	- 60 -
UE016 – Claviers, orgue PE1	- 61 -
UE017 – Claviers, orgue PE2	- 62 -
UE018 – Claviers, orgue PE3	- 63 -
UE019 – Claviers, accordéon PE1	- 64 -
UE020 – Claviers, accordéon PE2	- 65 -
UE021 – Claviers, accordéon PE3	- 66 -
UE022 – Guitare PE1	- 67 -
UE023 – Guitare PE2	- 68 -
UE024 – Guitare PE3	- 69 -
UE025 – Chant PE1	- 70 -
UE026 – Chant PE2	- 71 -
UE027 – Chant PE3	- 72 -
UE028 – Composition PE1	- 73 -
UE029 – Composition PE2	- 74 -
UE030 – Composition PE3	- 75 -
UE031 – Composition – musiques appliquées et interactives / composition PE1	- 76 -
UE032.1 – Composition – musiques appliquées et interactives / composition PE2	- 77 -
UE032.2 – Composition – musiques appliquées et interactives / UE à choisir PE2	- 78 -
UE033.1 – Composition – musiques appliquées et interactives / composition PE3	- 80 -
UE033.2 – Composition – musiques appliquées et interactives / UE à choisir PE3	- 81 -
UE034 – Composition – musiques appliquées et interactives / dramaturgie PE1	- 83 -
UE035 – Composition – musiques appliquées et interactives / dramaturgie PE2	- 84 -
UE036 – Composition – musiques appliquées et interactives / dramaturgie PE3	- 85 -
UE037 – Electroacoustique – composition acousmatique PE1	- 86 -
UE038 – Electroacoustique – composition acousmatique PE2	- 87 -
UE039 – Electroacoustique – composition acousmatique PE3	- 88 -
PRATIQUES ARTISTIQUES	- 89 -
UE040 – Cordes PE1	- 89 -
UE041 – Cordes PE2	- 90 -
UE042 – Cordes PE3	- 91 -
UE043 – Vents PE1	- 92 -
UE044 – Vents PE2	- 93 -
UE045 – Vents PE3	- 94 -
UE046 – Percussions PE1	- 95 -
UE047 – Percussions PE2	- 96 -
UE048 – Percussions PE3	- 97 -
UE049 – Harpe PE1	- 98 -
UE050 – Harpe PE2	- 99 -
UE051 – Harpe PE3	- 100 -
UE052 – Claviers, piano PE1	- 101 -
UE053 – Claviers, piano PE2	- 102 -
UE054 – Claviers, piano PE3	- 103 -
UE055 – Claviers, orgue PE1	- 104 -
UE056 – Claviers, orgue PE2	- 105 -
UE057 – Claviers, orgue PE3	- 106 -
UE058 – Claviers, accordéon PE1	- 107 -
UE059 – Claviers, accordéon PE2	- 108 -
UE060 – Claviers, accordéon PE3	- 109 -

UE061 – Guitare PE1	- 110 -
UE062 – Guitare PE2	- 111 -
UE063 – Guitare PE3	- 112 -
UE064 – Chant PE1	- 113 -
UE065 – Chant PE2	- 114 -
UE066 – Chant PE3	- 115 -
PRATIQUE MUSICALE	- 116 -
UE067 – Composition – musiques appliquées et interactives PE1	- 116 -
UE068 – Composition – musiques appliquées et interactives PE2	- 117 -
UE069 – Composition – musiques appliquées et interactives PE3	- 118 -
ANALYSE ET ÉCRITURES	- 119 -
UE070 – Cordes, vents, percussions, harpe, accordéon, guitare PE1	- 119 -
UE071 – Cordes, vents, percussions, harpe, accordéon, guitare PE2	- 120 -
UE072 – Cordes, vents, percussions, harpe, accordéon, guitare PE3	- 121 -
UE073 – Claviers, piano PE1	- 122 -
UE074 – Claviers, piano PE2	- 123 -
UE075 – Claviers, piano PE3	- 124 -
UE076 – Claviers, orgue PE1	- 125 -
UE077 – Claviers, orgue PE2	- 126 -
UE078 – Claviers, orgue PE3	- 127 -
UE079 – Chant PE1	- 128 -
UE080 – Chant PE2	- 129 -
UE081 – Chant PE3	- 130 -
UE082 – Composition PE1	- 131 -
UE083 – Composition PE2	- 132 -
UE084 – Composition PE3	- 133 -
ANALYSE DE LA MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE	- 134 -
UE085 – Electroacoustique – composition acousmatique PE1	- 134 -
UE086 – Electroacoustique – composition acousmatique PE2	- 136 -
UE087 – Electroacoustique – composition acousmatique PE3	- 138 -
THÉORIES – PRATIQUES	- 140 -
UE088 – Formation instrumentale PE1	- 140 -
UE089 – Formation instrumentale et composition PE2	- 141 -
UE090 – Formation instrumentale, sauf piano et orgue PE3	- 142 -
UE091 – Claviers, piano PE3	- 143 -
UE092 – Claviers, orgue PE3	- 144 -
UE093 – Chant PE1	- 145 -
UE094 – Chant PE2	- 146 -
UE095 – Chant PE3	- 147 -
UE096 – Composition PE1	- 148 -
UE097 – Composition PE3	- 149 -
TECHNIQUE ET INTERACTIVITÉ	- 150 -
UE098 – Composition – musiques appliquées et interactives PE1	- 150 -
UE099 – Composition – musiques appliquées et interactives PE2	- 151 -
UE100 – Composition – musiques appliquées et interactives PE3	- 152 -
INTERPRÉTATION SPATIALISÉE	- 153 -
UE101 – Electroacoustique – composition acousmatique PE3	- 153 -
FONDAMENTAUX DE L'ÉLECTROACOUSTIQUE	- 154 -
UE102 – Electroacoustique – composition acousmatique PE1	- 154 -
UE103 – Electroacoustique – composition acousmatique PE2	- 155 -
CULTURE	- 156 -
UE104 – Formation instrumentale et vocale PE1	- 156 -
UE105 – Formation instrumentale et vocale PE2	- 157 -

UE106 – Formation instrumentale et vocale PE3	- 158 -
UE109 – Composition PE1	- 159 -
UE110 – Composition PE2	- 160 -
UE111 – Composition PE3	- 161 -
UE112 – Composition – musiques appliquées et interactives PE1.....	- 163 -
UE113 – Composition – musiques appliquées et interactives PE2.....	- 165 -
UE114 – Composition – musiques appliquées et interactives PE3.....	- 166 -
UE126 – Électroacoustique – composition acousmatique PE1	- 167 -
UE127 – Électroacoustique – composition acousmatique PE2	- 168 -
UE128 – Électroacoustique – composition acousmatique PE3	- 169 -
OUTILS	- 170 -
UE107 – Chant PE1	- 170 -
UE108 – Chant PE2	- 171 -
STAGES ET PROJETS	- 172 -
UE115 – Composition – musiques appliquées et interactives PE2.....	- 172 -
UE116 – Composition – musiques appliquées et interactives PE3.....	- 173 -
CULTURE DE LA MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE.....	- 174 -
UE117 – Électroacoustique – composition acousmatique PE1	- 174 -
UE118 – Électroacoustique – composition acousmatique PE2	- 176 -
UE119 – Électroacoustique – composition acousmatique PE3	- 178 -
TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES DE BASE	- 179 -
UE120 – Électroacoustique – composition acousmatique PE1	- 179 -
UE121 – Électroacoustique – composition acousmatique PE2	- 180 -
UE122 – Électroacoustique – composition acousmatique PE3	- 181 -
TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES SPÉCIALISÉES	- 182 -
UE123 – Électroacoustique – composition acousmatique PE1	- 182 -
UE124 – Électroacoustique – composition acousmatique PE2	- 183 -
UE125 – Électroacoustique – composition acousmatique PE3	- 184 -
MASTER	- 185 -
FINALITÉ	- 185 -
UE201.1 – Cordes, violon PE4	- 185 -
UE201.2 – Cordes, alto PE4	- 186 -
UE201.3 – Cordes, violoncelle PE4.....	- 187 -
UE201.4 – Cordes, contrebasse PE4	- 188 -
UE202.1 – Cordes, violon PE5	- 189 -
UE202.2 – Cordes, alto PE5	- 190 -
UE202.3 – Cordes, violoncelle PE5.....	- 191 -
UE202.4 – Cordes, contrebasse PE5	- 192 -
UE203.1 – Vents, basson PE4	- 193 -
UE203.2 – Vents, clarinette PE4	- 194 -
UE203.3 – Vents, cor PE4.....	- 195 -
UE203.4 – Vents, flûte PE4.....	- 196 -
UE203.5 – Vents, hautbois PE4.....	- 197 -
UE203.6 – Vents, saxophone PE4	- 198 -
UE203.7 – Vents, trombone PE4.....	- 199 -
UE203.8 – Vents, trompette PE4	- 200 -
UE203.9 – Vents, tuba / euphonium PE4.....	- 201 -
UE204.1 – Vents, basson PE5	- 202 -
UE204.2 – Vents, clarinette PE5	- 203 -
UE204.3 – Vents, cor PE5.....	- 204 -
UE204.4 – Vents, flûte PE5.....	- 205 -
UE204.5 – Vents, hautbois PE5.....	- 206 -
UE204.6 – Vents, saxophone PE5	- 207 -

UE204.7 – Vents, trombone PE5.....	- 208 -
UE204.8 – Vents, trompette PE5.....	- 209 -
UE204.9 – Vents, tuba / euphonium PE5.....	- 210 -
UE205 – Percussions PE4.....	- 211 -
UE206 – Percussions PE5.....	- 212 -
UE207 – Harpe PE4.....	- 213 -
UE208 – Harpe PE5.....	- 214 -
UE209 – Claviers, piano PE4.....	- 215 -
UE210 – Claviers, piano PE5.....	- 216 -
UE211 – Claviers, piano d’accompagnement PE4.....	- 217 -
UE212 – Claviers, piano d’accompagnement PE5.....	- 218 -
UE213 – Claviers, orgue PE4.....	- 219 -
UE214 – Claviers, orgue PE5.....	- 220 -
UE215 – Claviers, accordéon PE4.....	- 221 -
UE216 – Claviers, accordéon PE5.....	- 222 -
UE217 – Guitare PE4.....	- 223 -
UE218 – Guitare PE5.....	- 224 -
UE219 – Chant PE4.....	- 225 -
UE220 – Chant PE5.....	- 226 -
UE221 – Direction d’orchestre PE4.....	- 227 -
UE222 – Direction d’orchestre PE5.....	- 228 -
UE223 – Écritures classiques PE4.....	- 229 -
UE224 – Écritures classiques PE5.....	- 230 -
UE225 – Composition PE4.....	- 231 -
UE226 – Composition PE5.....	- 232 -
UE227.1 – Composition – musiques appliquées et interactives / composition PE4.....	- 233 -
UE227.2 – Composition – musiques appliquées et interactives / UE à choisir PE4.....	- 234 -
UE228.1 – Composition – musiques appliquées et interactives / composition PE5.....	- 236 -
UE228.2 – Composition – musiques appliquées et interactives / UE à choisir PE5 & PE5 S.....	- 237 -
UE229 – Composition – musiques appliquées et interactives / dramaturgie PE4.....	- 239 -
UE230 – Composition – musiques appliquées et interactives / dramaturgie PE5.....	- 241 -
UE231 – Electroacoustique – composition acousmatique PE4.....	- 242 -
UE232 – Electroacoustique – composition acousmatique PE5.....	- 243 -
PRATIQUES ARTISTIQUES.....	- 244 -
UE233 – Cordes PE4.....	- 244 -
UE234 – Cordes PE5.....	- 245 -
UE235 – Vents PE4.....	- 246 -
UE236 – Vents & percussions PE5.....	- 247 -
UE237 – Percussions PE4.....	- 248 -
UE238 – Harpe PE4.....	- 249 -
UE239 – Harpe, accordéon & guitare PE5.....	- 250 -
UE240 – Claviers, piano PE4.....	- 251 -
UE241 – Claviers, piano PE5.....	- 252 -
UE242 – Claviers, piano d’accompagnement PE4.....	- 253 -
UE243 – Claviers, piano d’accompagnement PE5.....	- 254 -
UE244 – Claviers, orgue PE4.....	- 255 -
UE245 – Claviers, orgue PE5.....	- 256 -
UE246 – Claviers, accordéon PE4.....	- 257 -
UE247 – Guitare PE4.....	- 258 -
UE248 – Chant PE4.....	- 259 -
UE249 – Chant PE5.....	- 260 -
UE250 – Direction d’orchestre PE4.....	- 261 -
UE251 – Direction d’orchestre PE5.....	- 262 -
UE252 – Écritures classiques PE4.....	- 263 -
UE253 – Écritures classiques PE5.....	- 264 -

UE254 – Composition PE4	- 265 -
UE255 – Composition PE5	- 266 -
TECHNIQUE ET INTERACTIVITÉ	- 267 -
UE256 – Composition – musiques appliquées et interactives PE4.....	- 267 -
ANALYSE ET ÉCRITURES	- 268 -
UE257 – Direction d’orchestre PE4	- 268 -
UE258 – Direction d’orchestre PE5	- 269 -
UE259 – Composition PE4	- 270 -
UE260 – Composition PE5 & PE5 S	- 271 -
ANALYSE DE LA MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE.....	- 272 -
UE261 – Électroacoustique – composition acousmatique PE4.....	- 272 -
CULTURE.....	- 274 -
UE262 – Formation instrumentale PE4.....	- 274 -
UE263 – Formation instrumentale, chant et direction d’orchestre, sauf orgue PE5 & PE5 S.....	- 276 -
UE264 – Claviers, orgue PE5 & PE5 S.....	- 277 -
UE265 – Chant et direction d’orchestre PE4.....	- 278 -
UE266 – Écritures classiques et composition PE4.....	- 279 -
UE267 – Écritures classiques et composition PE5.....	- 280 -
UE268 – Composition – musiques appliquées et interactives PE4.....	- 281 -
UE269 – Composition – musiques appliquées et interactives PE5 & PE5 S.....	- 282 -
UE277 – Électroacoustique – composition acousmatique PE4.....	- 283 -
UE278 – Électroacoustique – composition acousmatique PE5 & PE5 S.....	- 284 -
STAGES ET PROJETS	- 285 -
UE270 – Composition – musiques appliquées et interactives PE4.....	- 285 -
INTERPRÉTATION SPATIALISÉE	- 286 -
UE271 – Électroacoustique – composition acousmatique PE4.....	- 286 -
UE272 – Électroacoustique – composition acousmatique PE5 & PE5 S.....	- 287 -
TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES DE BASE	- 288 -
UE273 – Électroacoustique – composition acousmatique PE4.....	- 288 -
UE274 – Électroacoustique – composition acousmatique PE5.....	- 289 -
TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES SPÉCIALISÉES	- 290 -
UE275 – Électroacoustique – composition acousmatique PE4.....	- 290 -
UE276 – Électroacoustique – composition acousmatique PE5 & PE5 S.....	- 291 -
TRAVAIL DE FIN D’ÉTUDES.....	- 292 -
UE279 – Formation instrumentale et vocale, direction d’orchestre, écritures classiques, composition, musiques appliquées et interactives, composition acousmatique PE4.....	- 292 -
UE280 – Formation instrumentale et vocale, direction d’orchestre, écritures classiques, composition, musiques appliquées et interactives, composition acousmatique PE5 & PE5 S.....	- 293 -
MASTER DIDACTIQUE.....	- 294 -
FINALITÉ	- 294 -
UE301 – Formation instrumentale et vocale, écritures classiques, composition, formation musicale PE4 D.....	- 294 -
UE302 – Formation instrumentale et vocale, formation musicale PE5 D.....	- 296 -
UE302bis – Écritures classiques et composition PE5 D.....	- 297 -
PRATIQUES ARTISTIQUES	- 298 -
UE303.1 – Cordes, violon PE4 D.....	- 298 -
UE303.2 – Cordes, alto PE4 D.....	- 300 -
UE303.3 – Cordes, violoncelle PE4 D.....	- 301 -
UE303.4 – Cordes, contrebasse PE4 D.....	- 302 -
UE304.1 – Cordes, violon PE5 D.....	- 303 -
UE304.2 – Cordes, alto PE5 D.....	- 304 -
UE304.3 – Cordes, violoncelle PE5 D.....	- 305 -

UE304.4 – Cordes, contrebasse PE5 D	- 306 -
UE305.1 – Vents, basson PE4 D	- 307 -
UE305.2 – Vents, clarinette PE4 D	- 308 -
UE305.3 – Vents, cor PE4 D	- 309 -
UE305.4 – Vents, flûte PE4 D	- 310 -
UE305.5 – Vents, hautbois PE4 D	- 311 -
UE305.6 – Vents, saxophone PE4 D	- 312 -
UE305.7 – Vents, trombone PE4 D	- 313 -
UE305.8 – Vents, trompette PE4 D	- 314 -
UE305.9 – Vents, tuba / euphonium PE4 D	- 315 -
UE306.1 – Vents, basson PE5 D	- 316 -
UE306.2 – Vents, clarinette PE5 D	- 317 -
UE306.3 – Vents, cor PE5 D	- 318 -
UE306.4 – Vents, flûte PE5 D	- 319 -
UE306.5 – Vents, hautbois PE5 D	- 320 -
UE306.6 – Vents, saxophone PE5 D	- 321 -
UE306.7 – Vents, trombone PE5 D	- 322 -
UE306.8 – Vents, trompette PE5 D	- 323 -
UE306.9 – Vents, tuba / euphonium PE5 D	- 324 -
UE307 – Percussions PE4 D	- 325 -
UE308 – Percussions PE5 D	- 326 -
UE309 – Harpe PE4 D	- 327 -
UE310 – Harpe PE5 D	- 328 -
UE311 – Claviers, piano PE4 D	- 329 -
UE312 – Claviers, piano PE5 D	- 330 -
UE313 – Claviers, orgue PE4 D	- 331 -
UE314 – Claviers, orgue PE5 D	- 332 -
UE315 – Claviers, accordéon PE4 D	- 333 -
UE316 – Claviers, accordéon PE5 D	- 334 -
UE317 – Guitare PE4 D	- 335 -
UE318 – Guitare PE5 D	- 336 -
UE319 – Chant PE4 D	- 337 -
UE320 – Chant PE5 D	- 338 -
UE323 – Composition PE4 D	- 339 -
UE324 – Composition PE5 D	- 340 -
UE325 – Formation musicale PE4 D	- 341 -
UE326 – Formation musicale PE5 D	- 343 -
ANALYSE ET ÉCRITURES	- 345 -
UE321 – Écritures classiques PE4 D	- 345 -
UE322 – Écritures classiques PE5 D	- 346 -
UE327 – Formation instrumentale et vocale, sauf piano & orgue PE4 D	- 347 -
UE329 – Claviers, piano PE4 D	- 348 -
UE330 – Claviers, orgue PE4 D	- 349 -
UE331 – Claviers, orgue PE5 D	- 350 -
UE334 – Composition PE4 D	- 351 -
UE335 – Composition PE5 D	- 352 -
UE336 – Formation musicale PE4 D	- 353 -
UE337 – Formation musicale PE5 D	- 354 -
PRATIQUE DE CLAVIER	- 355 -
UE332 – Écritures classiques PE4 D	- 355 -
UE333 – Écritures classiques PE5 D	- 356 -
CULTURE	- 357 -
UE338 – Formation instrumentale PE4 D	- 357 -
UE339 – Formation instrumentale et vocale PE5 D	- 359 -

UE340 – Chant PE4 D.....	- 360 -
UE341 – Écritures classiques et composition PE4 D.....	- 361 -
UE342 – Écritures classiques et composition PE5 D.....	- 362 -
UE343 – Formation musicale PE4 D.....	- 363 -
UE344 – Formation musicale PE5 D.....	- 365 -
TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES.....	- 366 -
UE345 – Formation instrumentale et vocale, écritures classiques, composition, formation musicale PE4 D.....	- 366 -
UE346 – Formation instrumentale et vocale, écritures classiques, composition, formation musicale PE5 D.....	- 367 -
MASTER SPÉCIALISÉ	- 368 -
FINALITÉ	- 368 -
UE402.1 – Cordes, violon.....	- 368 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 368 -
UE402.2 – Cordes, alto	- 369 -
Finalités : Second instrument / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 369 -
UE402.3 – Cordes, violoncelle.....	- 370 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 370 -
UE402.4 – Cordes, contrebasse	- 371 -
Finalités : Musique de chambre / Orchestre PE5 S	- 371 -
UE403.1 – Vents, basson	- 372 -
Finalités : Contrebasson / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 372 -
UE403.2 – Vents, clarinette	- 373 -
Finalités : Clarinette basse / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 373 -
UE403.3 – Vents, cor	- 374 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 374 -
UE403.4 – Vents, flûte	- 375 -
Finalités : Piccolo / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S.....	- 375 -
UE403.5 – Vents, hautbois.....	- 376 -
Finalités : Cor anglais / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 376 -
UE403.6 – Vents, saxophone	- 377 -
Finalités : Second instrument / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 377 -
UE403.7 – Vents, trombone.....	- 378 -
Finalités : Trombone basse / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S.....	- 378 -
UE403.8 – Vents, trompette	- 379 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 379 -
UE403.9 – Vents, tuba / euphonium.....	- 380 -
Finalités : Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S.....	- 380 -
UE404 – Percussions.....	- 381 -
Finalité : Musique de chambre	- 381 -
UE405 – Harpe.....	- 382 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 382 -
UE406 – Claviers, piano	- 383 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Répertoire contemporain PE5 S	- 383 -
UE407 – Claviers, piano d'accompagnement PE5 S.....	- 384 -
UE408 – Claviers, orgue récital.....	- 385 -
Finalité : Répertoire contemporain PE5 S	- 385 -
UE409 – Claviers, accordéon	- 386 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Répertoire contemporain PE5 S	- 386 -
UE410 – Guitare	- 387 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain PE5 S	- 387 -
UE411 – Chant.....	- 388 -
Finalités : Récital / Musique de chambre / Répertoire contemporain PE5 S	- 388 -
UE412 – Direction d'orchestre.....	- 389 -
Finalités : Répertoire lyrique / Répertoire contemporain PE5 S.....	- 389 -

UE413 – Écritures classiques PE5 S.....	- 390 -
UE414 – Composition PE5 S.....	- 391 -
UE415 – Composition – musiques appliquées et interactives / composition PE5 S.....	- 392 -
UE416 – Composition – musiques appliquées et interactives / dramaturgie PE5 S.....	- 393 -
UE417 – Électroacoustique – composition acousmatique PE5 S.....	- 394 -
PRATIQUES ARTISTIQUES	- 395 -
UE418 – Cordes PE5 S.....	- 395 -
UE419 – Vents et percussions PE5 S.....	- 396 -
UE420 – Harpe PE5 S.....	- 397 -
UE421 – Claviers, piano PE5 S.....	- 398 -
UE422 – Claviers, piano d’accompagnement PE5 S.....	- 399 -
UE423 – Claviers, orgue PE5.....	- 400 -
UE424 – Accordéon et guitare PE5 S.....	- 401 -
UE425 – Chant PE5 S.....	- 402 -
UE426 – Direction d’orchestre PE5 S.....	- 403 -
UE427 – Écritures classiques PE5 S.....	- 404 -
UE428 – Composition PE5 S.....	- 405 -
ANALYSE ET ÉCRITURES	- 406 -
UE429 – Direction d’orchestre PE5 S.....	- 406 -
CULTURE.....	- 407 -
UE430 – Écritures classiques et composition PE5 S.....	- 407 -
TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES DE BASE	- 408 -
UE431 – Électroacoustique – composition acousmatique PE5 S.....	- 408 -
AGRÉGATION	- 409 -
PSYCHOPÉDAGOGIE	- 409 -
UE AG 1 – Psychopédagogie.....	- 409 -
FINALITÉ	- 411 -
UE AG 2 – Finalité.....	- 411 -

FICHES D'UNITES D'ENSEIGNEMENT



BACHELIER

FINALITÉ

UE001.1 – CORDES, VIOLON PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE001.2 – CORDES, ALTO PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Daniel RUBENSTEIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE001.3 – CORDES, VIOLONCELLE PE1**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7****RESPONSABLE DE L'UE : David COHEN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE001.4 – CORDES, CONTREBASSE PE1**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Philippe CORMANN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE002.1 – CORDES, VIOLON PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE002.2 – CORDES, ALTO PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Daniel RUBENSTEIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE002.3 – CORDES, VIOLONCELLE PE2**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7****RESPONSABLE DE L'UE : David COHEN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE002.4 – CORDES, CONTREBASSE PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe CORMANN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE003.1 – CORDES, VIOLON PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE003.2 – CORDES, ALTO PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Daniel RUBENSTEIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE003.3 – CORDES, VIOLONCELLE PE3**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7****RESPONSABLE DE L'UE : David COHEN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE003.4 – CORDES, CONTREBASSE PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe CORMANN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.1 – VENTS, BASSON PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.2 – VENTS, CLARINETTE PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ronald VAN SPAENDONCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Ronald VAN SPAENDONCK, Nathalie LEFÈVRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.3 – VENTS, COR PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.4 – VENTS, FLÛTE PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean PRÉVOT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT, Hélène LAGADITIS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.5 – VENTS, HAUTBOIS PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Bram NOLF**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.6 – VENTS, SAXOPHONE PE1**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Giovanni VERO****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO, Yuina TAKAMIZO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.7 – VENTS, TROMBONE PE1**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Franz MASSON****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.8 – VENTS, TROMPETTE PE1**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Dominique BODART****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE004.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.1 – VENTS, BASSON PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.2 – VENTS, CLARINETTE PE2**ECTS : 20****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Ronald VAN SPAENDONCK****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Ronald VAN SPAENDONCK, Nathalie LEFÈVRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.3 – VENTS, COR PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.4 – VENTS, FLÛTE PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean PRÉVOT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT, Hélène LAGADITIS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.5 – VENTS, HAUTBOIS PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Bram NOLF**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.6 – VENTS, SAXOPHONE PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Giovanni VERO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO, Yuina TAKAMIZO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.7 – VENTS, TROMBONE PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.8 – VENTS, TROMPETTE PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Dominique BODART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE005.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.1 – VENTS, BASSON PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.2 – VENTS, CLARINETTE PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ronald VAN SPAENDONCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Ronald VAN SPAENDONCK, Nathalie LEFÈVRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.3 – VENTS, COR PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.4 – VENTS, FLÛTE PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean PRÉVOT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT, Hélène LAGADITIS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.5 – VENTS, HAUTBOIS PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Bram NOLF**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.6 – VENTS, SAXOPHONE PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Giovanni VERO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO, Yuina TAKAMIZO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.7 – VENTS, TROMBONE PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.8 – VENTS, TROMPETTE PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Dominique BODART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE006.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE007 – PERCUSSIONS PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE008 – PERCUSSIONS PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE009 – PERCUSSIONS PE3

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 20 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE010 – HARPE PE1

ECTS : **24**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 24 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE011 – HARPE PE2

ECTS : **22**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 22 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE012 – HARPE PE3

ECTS : **24**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 24 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE013 – CLAVIERS, PIANO PE1

ECTS : **24**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Hans RYCKELYNCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 24 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU, Thomas PAULE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE014 – CLAVIERS, PIANO PE2**ECTS : 21****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Hans RYCKELYNCK****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 21 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU, Thomas PAULE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE015 – CLAVIERS, PIANO PE3

ECTS : **23**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Hans RYCKELYNCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 23 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU, Thomas PAULE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE016 – CLAVIERS, ORGUE PE1

ECTS : **23**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 23 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE017 – CLAVIERS, ORGUE PE2**ECTS : 21****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Etienne WALHAIN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 21 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE018 – CLAVIERS, ORGUE PE3

ECTS : **21**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 21 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE019 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE1**ECTS : 24****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DOUYEZ****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 24 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE020 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE2**ECTS : 23****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DOUYEZ****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 23 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE021 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE3**ECTS : 23****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DOUYEZ****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 23 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE022 – GUITARE PE1

ECTS : **24**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 24 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant-e à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et des styles abordés.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE023 – GUITARE PE2

ECTS : **21**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 21 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant-e à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et des styles abordés.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE024 – GUITARE PE3

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 25 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCETTE, Vincent DUBÈS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant-e à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et des styles abordés.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE025 – CHANT PE1

ECTS : **22**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant** : 22 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT, Marie-Laure COENJAERTS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans le respect du contrat établi avec le professeur afin d'évoluer positivement vers l'ensemble des savoirs de sa pratique :

- Il devra faire preuve de maîtrise technique, d'une certaine autonomie et de qualités artistiques vers ces pistes de travail adapté ;
- Il aura le souci d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées ;
- L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive ;
- L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. IL pourra déjà ainsi remettre les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et montrera déjà des dispositions vers l'expression musicale et l'appropriation interprétative.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant : 100%

UE026 – CHANT PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant** : 20 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT, Marie-Laure COENJAERTS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans le respect du contrat établi avec le professeur afin d'évoluer positivement vers l'ensemble des savoirs de sa pratique :

- Il devra faire preuve de maîtrise technique, d'une certaine autonomie et de qualités artistiques vers ces pistes de travail adapté ;
- Il aura le souci d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées ;
- L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive ;
- L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. IL pourra déjà ainsi remettre les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et montrera déjà des dispositions vers l'expression musicale et l'appropriation interprétative.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant : 100%

UE027 – CHANT PE3

ECTS : **23**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant** : 23 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT, Marie-Laure COENJAERTS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans le respect du contrat établi avec le professeur afin d'évoluer positivement vers l'ensemble des savoirs de sa pratique :

- Il devra faire preuve de maîtrise technique, d'une certaine autonomie et de qualités artistiques vers ces pistes de travail adapté ;
- Il aura le souci d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées ;
- L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive ;
- L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. IL pourra déjà ainsi remettre les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et montrera déjà des dispositions vers l'expression musicale et l'appropriation interprétative.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant : 100%

UE028 – COMPOSITION PE1

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition** : 16 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX, Geoffrey FRANCOIS, Gilles GOBERT
- **Composition – orchestration** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Marc COLLET

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Découverte et ouverture vers de multiples techniques de composition et de leur adaptation au monde des idées d'aujourd'hui ;
- Composition d'œuvres destinées à un instrument solo ainsi qu'à un petit ensemble de chambre ;
- Compréhension et application de la notion de discours musical et de projet compositionnel ;
- Maîtrise des instrumentations simples et apprentissage de la technique fonctionnelle de l'orchestration.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition : 70%
- Composition – orchestration : 30%

UE029 – COMPOSITION PE2

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition** : 16 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX, Geoffrey FRANCOIS, Gilles GOBERT
- **Composition – orchestration** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Marc COLLET

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Découverte et ouverture vers de multiples techniques de composition et de leur adaptation au monde des idées d'aujourd'hui ;
- Composition d'œuvres destinées à un instrument solo ainsi qu'à un petit ensemble de chambre ;
- Compréhension et application de la notion de discours musical et de projet compositionnel ;
- Maîtrise des instrumentations simples et apprentissage de la technique fonctionnelle de l'orchestration.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition : 70%
- Composition – orchestration : 30%

UE030 – COMPOSITION PE3

ECTS : **23**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition** : 19 ECTS | 120H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX, Geoffrey FRANCOIS, Gilles GOBERT
- **Composition – orchestration** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Marc COLLET

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Découverte et ouverture vers de multiples techniques de composition et de leur adaptation au monde des idées d'aujourd'hui ;
- Composition d'œuvres destinées à un instrument solo ainsi qu'à un petit ensemble de chambre ;
- Compréhension et application de la notion de discours musical et de projet compositionnel ;
- Maîtrise des instrumentations simples et apprentissage de la technique fonctionnelle de l'orchestration.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition : 70%
- Composition – orchestration : 30%

**UE031 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / COMPOSITION
PE1****ECTS : 16****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Denis POUSSEUR****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 9 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR, Eliott DELAFOSSE
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS
- **Composition – orchestration** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Marc COLLET

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise la formation aux techniques de composition et à la théorie musicale dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres. Le cours de « Composition, orchestration » s'engage plus spécifiquement à initier les étudiants aux techniques instrumentales couramment utilisées dans l'orchestre, afin de leur donner les outils pour s'attaquer ensuite à des travaux d'orchestration plus ambitieux dans le cadre de leurs exercices de création.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 60%
- Analyse et écritures – analyse des musiques populaires : 25%
- Composition – orchestration : 15%

UE032.1 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / COMPOSITION PE2

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 9 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS
- **Harmonie jazz** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Fabian FIORINI

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise la formation aux techniques de composition et à la théorie musicale dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres. Le cours « Harmonie Jazz » vise plus spécifiquement à familiariser l'étudiant à la pratique harmonique anglo-saxonne telle qu'elle est largement utilisée dans le jazz et les musiques populaires contemporaines. Cette approche de la tradition américaine est valorisée durant l'année dans au moins un travail de composition lié à un contexte dramaturgique approprié (film noir, polar, série, etc.).

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 60%
- Analyse et écritures – analyse des musiques populaires : 25%
- Harmonie jazz : 15%

UE032.2 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / UE À CHOISIR PE2

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90 - 105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE, Martin WAROUX, Denis POUSSEUR, Arnaud EECKHOUT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE : **Au choix A, B, C ou D**

A : Langages musicaux classiques

- **Analyse et écritures – écritures** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Composition – orchestration** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Marc COLLET

B : Langages numériques et interactivité

- **Arts numériques – atelier** : 7 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
En attente
- **Techniques et technologies – informatique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Martin WAROUX

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR, Eliott DELAFOSSE
- **Composition, MA – dramaturgie** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

D : Son dans le milieu

- **Image dans le milieu – atelier** : 10 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud EECKHOUT, Natalia JOSE DE MELLO, Karine MARENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE, sous la forme d'options au choix, vise à former l'étudiant aux différentes composantes pratiques, théoriques et analytiques de la composition musicale, dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :**A : Langages musicaux classiques**

- Analyse et écritures – écritures : 60%
- Composition – orchestration : 40%

B : Langages numériques et interactivité

- Arts numériques – atelier : 70%
- Techniques et technologies – informatique : 30%

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 40%
- Composition, MA – dramaturgie : 30%
- Analyses et écritures – analyse des musiques populaires : 30%

D : Son dans le milieu

- Image dans le milieu – atelier : 100%

UE033.1 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES /
COMPOSITION PE3

ECTS : **17**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 11 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Composition, MA – techniques et esthétiques d'aujourd'hui** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts – Jean-Marie RENS, Jean-Luc PLOUVIER
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise la formation aux techniques de composition et à la théorie musicale dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres.

Le cours de « Composition, MA – Techniques et esthétiques d'aujourd'hui » vise plus spécifiquement à familiariser l'étudiant avec un certain nombre de techniques d'écriture récentes (de Debussy à nos jours) afin d'enrichir son vocabulaire harmonique. Cet élargissement du langage classique est valorisé durant l'année dans au moins un travail de composition lié à un contexte dramaturgique approprié (étrangeté, suspens, transcendance, modernité, etc.).

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 60%
- Composition, MA – techniques et esthétiques d'aujourd'hui : 25%
- Analyse et écritures – analyse des musiques populaires : 15%

UE033.2 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / UE À CHOISIR PE3

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90 - 105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE, Martin WAROUX, Denis POUSSEUR, Arnaud EECKHOUT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE : **Au choix A, B, C ou D**

A : Langages musicaux classiques

- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Composition – orchestration** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Marc COLLET

B : Langages numériques et interactivité

- **Arts numériques – atelier** : 7 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
En attente
- **Techniques et technologies – informatique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Martin WAROUX

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Composition, MA – dramaturgie** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

D : Son dans le milieu

- **Image dans le milieu – atelier** : 10 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud EECKHOUT, Natalia JOSE DE MELLO, Karine MARENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE, sous la forme d'options au choix, vise à former l'étudiant aux différentes composantes pratiques, théoriques et analytiques de la composition musicale, dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :**A : Langages musicaux classiques**

- Analyse et écritures – écritures : 40%
- Composition – orchestration : 60%

B : Langages numériques et interactivité

- Arts numériques – atelier : 70%
- Techniques et technologies – informatique : 30%

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 40%
- Composition, MA – dramaturgie : 30%
- Analyses et écritures – analyse des musiques populaires : 30%

D : Son dans le milieu

- Image dans le milieu – atelier : 100%

**UE034 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / DRAMATURGIE
PE1****ECTS : 11****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Denis POUSSEUR****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Composition, MA – dramaturgie** : 7 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR, Eliott DELAFOSSE
- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Pour cette UE, c'est la relation dramaturgique de la musique avec un film, un texte ou une performance scénique, qui est à la base de l'évaluation, non la musique en elle-même.

Durant son cursus, l'étudiant est amené à analyser les relations dramaturgiques très variées qui naissent de la mise en relation d'une musique et d'un support non-musical. Il apprend à mettre les techniques compositionnelles acquises par ailleurs au service de ces dramaturgies. Il doit découvrir et comprendre les normes en vigueur dans différentes pratiques, dans différentes cultures, essayer de les respecter avant - peut-être - de pouvoir les dépasser. Il doit également se montrer capable de dialoguer sur cette base avec des intervenants non-musiciens (metteurs en scène, réalisateurs, etc.). Cet ensemble de savoirs et d'expériences est le pont - indispensable - que l'étudiant jette entre lui et les nombreuses singularités qui constituent une équipe pluridisciplinaire.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – dramaturgie : 60%
- Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées : 40%

**UE035 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / DRAMATURGIE
PE2****ECTS : 10****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Denis POUSSEUR****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Composition, MA – dramaturgie** : 6 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Pour cette UE, c'est la relation dramaturgique de la musique avec un film, un texte ou une performance scénique, qui est à la base de l'évaluation, non la musique en elle-même.

Durant son cursus, l'étudiant est amené à analyser les relations dramaturgiques très variées qui naissent de la mise en relation d'une musique et d'un support non-musical. Il apprend à mettre les techniques compositionnelles acquises par ailleurs au service de ces dramaturgies. Il doit découvrir et comprendre les normes en vigueur dans différentes pratiques, dans différentes cultures, essayer de les respecter avant - peut-être - de pouvoir les dépasser. Il doit également se montrer capable de dialoguer sur cette base avec des intervenants non-musiciens (metteurs en scène, réalisateurs, etc.). Cet ensemble de savoirs et d'expériences est le pont - indispensable - que l'étudiant jette entre lui et les nombreuses singularités qui constituent une équipe pluridisciplinaire.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – dramaturgie : 60%
- Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées : 40%

UE036 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / DRAMATURGIE PE3

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition, MA – dramaturgie** : 7 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS
- **Aspects dramaturgiques et stylistiques des rapports son/image** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts - Dominique NASTA

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Pour cette UE, c'est la relation dramaturgique de la musique avec un film, un texte ou une performance scénique, qui est à la base de l'évaluation, non la musique en elle-même.

Durant son cursus, l'étudiant est amené à analyser les relations dramaturgiques très variées qui naissent de la mise en relation d'une musique et d'un support non-musical. Il apprend à mettre les techniques compositionnelles acquises par ailleurs au service de ces dramaturgies. Il doit découvrir et comprendre les normes en vigueur dans différentes pratiques, dans différentes cultures, essayer de les respecter avant - peut-être - de pouvoir les dépasser. Il doit également se montrer capable de dialoguer sur cette base avec des intervenants non-musiciens (metteurs en scène, réalisateurs, etc.). Cet ensemble de savoirs et d'expériences est le pont - indispensable - que l'étudiant jette entre lui et les nombreuses singularités qui constituent une équipe pluridisciplinaire.

Le cours « Aspects dramaturgique et stylistiques du rapport son/image » élargit le concept de musique à celui, plus général, de « son » (englobant donc les concepts de bruitage, de sound design, etc.) ce qui apporte une dimension très importante, surtout dans le contexte du cinéma contemporain qui se passionne pour cet entre-deux situé quelque part aux marges du « son » et de la « musique ». Le cours étant délivré par un spécialiste en dramaturgie et non par un musicien, il permet en outre pour l'étudiant une approche féconde de la manière dont les artistes et intellectuels issus d'autres disciplines artistiques réfléchissent et communiquent autour des concepts musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – dramaturgie : 50%
- Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées : 30%
- Aspects dramaturgiques et stylistiques des rapports son/image : 20%

UE037 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE1

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Jorge Daniel PEREZ HAJDU**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Techniques d'écriture sur support** : 12 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- L'étudiant aura acquis à la fin de la première année la maîtrise technique, musicale et créative des écritures sur support que sont les énergies et les séquence-jeu, le paysage sonore, ainsi que le montage. Ceci mis en œuvre dans la composition de courtes séquences d'environ deux minutes, prenant en compte une gestion de la durée musicale par le travail de l'écriture elle-même ;
- Il sera également capable de s'exprimer oralement et avec sens critique sur les travaux de ses camarades, affinant ainsi progressivement sa propre perception.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Techniques d'écriture sur support : 100%

UE038 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE2**ECTS : 12****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Jorge Daniel PEREZ HAJDU****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Techniques d'écriture sur support** : 12 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- L'étudiant aura acquis à la fin de la deuxième année la maîtrise technique, musicale et créative des écritures sur support que sont le mélange, la polyphonie, ainsi que les transformations. Ceci mis en œuvre dans la composition de courtes séquences d'environ deux minutes, prenant en compte une gestion de la durée musicale par le travail de l'écriture elle-même ;
- Il sera également capable de s'exprimer oralement et avec sens critique sur les travaux de ses camarades, affinant ainsi progressivement sa propre perception.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Techniques d'écriture sur support : 100%

UE039 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE3

ECTS : **18**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Jorge Daniel PEREZ HAJDU**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Techniques d'écriture sur support** : 6 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU
- **Composition acousmatique** : 9 ECTS | 45H | Q1+2 | M&R, Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU, Régis RENOUARD LARIVIÈRE
- **Création sonore appliquée à l'audiovisuel** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Clément PARMENTIER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au cours de cette UE, l'étudiant est amené à développer les compétences suivantes :

- Maîtrise des techniques d'écriture et particulièrement tout ce qui concerne les questions de l'espace ;
- Capacité de composer des pièces de courte durée ;
- Proposition d'un projet personnel, vérifier sa pertinence ;
- Décider des contraintes ;
- Rechercher l'expressivité et le style personnel ;
- Faire preuve déjà d'une certaine autonomie et de l'autocritique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Techniques d'écriture sur support : 35%
- Composition acousmatique : 45%
- Création sonore appliquée à l'audiovisuel : 20%

PRATIQUES ARTISTIQUES

UE040 – CORDES PE1

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **75**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Wibert AERTS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – cordes frottées : 40%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%

UE041 – CORDES PE2

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Wibert AERTS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – cordes frottées : 40%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%

UE042 – CORDES PE3

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Wibert AERTS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – cordes frottées : 20%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 25%
- Travail avec accompagnateur : 25%

UE043 – VENTS PE1

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Marie-Hélène ADNET**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Gérard NOACK, Giovanni VERO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – vents : 40%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%

UE044 – VENTS PE2

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Marie-Hélène ADNET**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Gérard NOACK, Giovanni VERO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – vents : 40%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%

UE045 – VENTS PE3

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Marie-Hélène ADNET**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Gérard NOACK, Giovanni VERO
- **Travail avec accompagnateur** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – vents : 20%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 25%
- Travail avec accompagnateur : 25%

UE046 – PERCUSSIONS PE1

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – percussions** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – percussions : 40%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%

UE047 – PERCUSSIONS PE2

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – percussions** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – percussions : 40%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%

UE048 – PERCUSSIONS PE3

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – percussions** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – percussions : 20%
- Musique de chambre : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 25%
- Travail avec accompagnateur : 25%

UE049 – HARPE PE1

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 45

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – harpe** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – harpe : 50%
- Orchestre et/ou ensemble : 50%

UE050 – HARPE PE2

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 2 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Lecture et transposition – harpe** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre et/ou de la musique d'ensemble, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 30%
- Lecture et transposition – harpe : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 40%

UE051 – HARPE PE3

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Lecture et transposition – harpe** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Ingrid PROCUREUR
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre et/ou de la musique d'ensemble, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 35%
- Lecture et transposition – harpe : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 25%
- Travail avec accompagnateur : 15%

UE052 – CLAVIERS, PIANO PE1**ECTS : 3****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Alexander GURNING****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Lecture et transposition – piano** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – piano : 100%

UE053 – CLAVIERS, PIANO PE2

ECTS : 7

HEURES ANNÉE : 60

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Alexander GURNING**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – piano** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – piano : 50%
- Musique de chambre : 50%

UE054 – CLAVIERS, PIANO PE3**ECTS : 7****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Alexander GURNING****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Lecture et transposition – piano** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – piano : 40%
- Musique de chambre : 60%

UE055 – CLAVIERS, ORGUE PE1

ECTS : **3**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – orgue** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – orgue : 100%

UE056 – CLAVIERS, ORGUE PE2

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 60

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : Etienne WALHAIN

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – orgue** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – orgue : 50%
- Musique de chambre : 50%

UE057 – CLAVIERS, ORGUE PE3

ECTS : 7

HEURES ANNÉE : 90

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 7

RESPONSABLE DE L'UE : Etienne WALHAIN

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – orgue** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – orgue : 50%
- Musique de chambre : 50%

UE058 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE1

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 60

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DOUYEZ**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – accordéon** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux ;
- D'interpréter des œuvres en groupe ;
- De déchiffrer rapidement grâce au cours de lecture transposition.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – accordéon : 50%
- Orchestre et/ou ensemble : 50%

UE059 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE2

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DOUYEZ**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – accordéon** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ
- **Musique de chambre** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux ;
- D'interpréter des œuvres en groupe ou en ensemble d'accordéons ;
- De jouer et travailler avec d'autres instrumentistes chambristes ;
- De déchiffrer rapidement grâce au cours de lecture transposition.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – accordéon : 30%
- Musique de chambre : 40%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%

UE060 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE3

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DOUYEZ**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – accordéon** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux ;
- D'interpréter des œuvres avec accompagnateur ainsi qu'en groupe ou en ensemble d'accordéons ;
- De jouer et travailler avec d'autres instrumentistes chambristes ;
- De déchiffrer rapidement grâce au cours de lecture transposition.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – accordéon : 25%
- Musique de chambre : 35%
- Orchestre et/ou ensemble : 25%
- Travail avec accompagnateur : 15%

UE061 – GUITARE PE1

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 45

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – guitare** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

Il est demandé à l'étudiant·e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et des styles abordés dans le cadre du cours de lecture et d'ensemble de guitares.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – guitare : 50%
- Orchestre et/ou ensemble : 50%

UE062 – GUITARE PE2

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – guitare** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et des styles abordés dans le cadre du cours de lecture, d'ensemble de guitares et de musique de chambre.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – guitare : 30%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%
- Musique de chambre : 40%

UE063 – GUITARE PE3

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – guitare** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE
- **Musique de chambre** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et des styles abordés dans le cadre du cours de lecture, d'ensemble de guitares et de musique de chambre.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – guitare : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 25%
- Musique de chambre : 50%

UE064 – CHANT PE1

ECTS : /

HEURES ANNÉE : /

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : /

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

/

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

/

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

/

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

/

UE065 – CHANT PE2

ECTS : **2**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant sera amené à s'exercer à la musique de groupe avec d'autres instrumentistes chambristes. Il sera capable de faire preuve d'une volonté d'autonomie vocale, de rechercher, de suggérer un répertoire adapté à son degré de maîtrise et à son identité vocale et artistique, de respecter un processus de travail vers les objectifs techniques et artistiques.

L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre, faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive.

L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. Il placera ainsi les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et pourra endosser en lyrique des personnages aux facettes multiples et aux couleurs vocales diversifiées.

Il aura le souci constant d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 100%

UE066 – CHANT PE3

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 90

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 2 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant sera amené à s'exercer à la musique de groupe avec d'autres instrumentistes chambristes ainsi qu'au récital avec accompagnement au piano. Il sera capable de faire preuve d'une volonté d'autonomie vocale dans les diverses disciplines, de rechercher, de suggérer un répertoire adapté à son degré de maîtrise et à son identité vocale et artistique, de respecter un processus de travail vers les objectifs techniques et artistiques.

L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre, faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive.

L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. Il placera ainsi les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et pourra endosser en lyrique des personnages aux facettes multiples et aux couleurs vocales diversifiées.

Il aura le souci constant d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 50%
- Travail avec accompagnateur : 50%

PRATIQUE MUSICALE

UE067 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE1

ECTS : **7**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Stéphane ORLANDO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Clavier 2nd instrument** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE
- **Improvisation** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Il s'agit d'un cours absolument déterminant dans la formation musicale de l'étudiant en MAI.

Le cours d'improvisation est une sorte d'extension du cours de composition dans la mesure où, pour le jeune compositeur, l'improvisation est souvent le premier moteur de la composition. Mais, à la différence du cours de composition, le cours d'improvisation est le lieu d'une pratique musicale collective et spontanée. La dimension de la relation à une image peut aussi y être présente, par exemple par l'accompagnement de films muets.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 50%
- Improvisation : 50%

UE068 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE2**ECTS : 6****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Stéphane ORLANDO****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Clavier 2nd instrument** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE
- **Improvisation** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Il s'agit d'un cours absolument déterminant dans la formation musicale de l'étudiant en MAI.

Le cours d'improvisation est une sorte d'extension du cours de composition dans la mesure où, pour le jeune compositeur, l'improvisation est souvent le premier moteur de la composition. Mais, à la différence du cours de composition, le cours d'improvisation est le lieu d'une pratique musicale collective et spontanée. La dimension de la relation à une image peut aussi y être présente, par exemple par l'accompagnement de films muets.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 60%
- Improvisation : 40%

UE069 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE3

ECTS : **4**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Stéphane ORLANDO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Clavier 2nd instrument** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Il s'agit d'un cours absolument déterminant dans la formation musicale de l'étudiant en MAI.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 100%

ANALYSE ET ÉCRITURES

UE070 – CORDES, VENTS, PERCUSSIONS, HARPE, ACCORDÉON, GUITARE PE1

ECTS : **7**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 3 ECTS | 45H | Q2 | Carré des Arts
Pierre SLINCKX
- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 40%
- Analyse et écritures – écritures : 60%

UE071 – CORDES, VENTS, PERCUSSIONS, HARPE, ACCORDÉON, GUITARE PE2**ECTS : 8****HEURES ANNÉE : 105****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DEFRANCE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures – analyse** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 50%
- Analyse et écritures – écritures : 50%

UE072 – CORDES, VENTS, PERCUSSIONS, HARPE, ACCORDÉON, GUITARE PE3**ECTS : 7****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DEFRANCE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures – analyse** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 60%
- Analyse et écritures – écritures : 40%

UE073 – CLAVIERS, PIANO PE1

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 3 ECTS | 45H | Q2 | Carré des Arts
Pierre SLINCKX
- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Harmonie pratique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 35%
- Analyse et écritures – écritures : 45%
- Harmonie pratique : 20%

UE074 – CLAVIERS, PIANO PE2

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Harmonie pratique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 45%
- Analyse et écritures – écritures : 35%
- Harmonie pratique : 20%

UE075 – CLAVIERS, PIANO PE3**ECTS : 10****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DEFRANCE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures – analyse** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Harmonie pratique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 45%
- Analyse et écritures – écritures : 35%
- Harmonie pratique : 20%

UE076 – CLAVIERS, ORGUE PE1

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 3 ECTS | 45H | Q2 | Carré des Arts
Pierre SLINCKX
- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Harmonie pratique** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 35%
- Analyse et écritures – écritures : 45%
- Harmonie pratique : 20%

UE077 – CLAVIERS, ORGUE PE2

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Harmonie pratique** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 40%
- Analyse et écritures – écritures : 35%
- Harmonie pratique : 25%

UE078 – CLAVIERS, ORGUE PE3

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Harmonie pratique** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 40%
- Analyses et écritures – écritures : 35%
- Harmonie pratique : 25%

UE079 – CHANT PE1

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 3 ECTS | 45H | Q2 | Carré des Arts
Pierre SLINCKX
- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Instrument – piano (chanteurs)** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 35%
- Analyse et écritures – écritures : 45%
- Instrument – piano (chanteurs) : 20%

UE080 – CHANT PE2

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Instrument – piano (chanteurs)** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 40%
- Analyse et écritures – écritures : 40%
- Instrument – piano (chanteurs) : 20%

UE081 – CHANT PE3

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Instrument – piano (chanteurs)** : 4 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 35%
- Analyse et écritures – écritures : 40%
- Instrument – piano (chanteurs) : 25%

UE082 – COMPOSITION PE1

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 5 ECTS | 45H | Q2 | Carré des Arts
Pierre SLINCKX
- **Analyse et écritures – écritures** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 40%
- Analyse et écritures – écritures : 45%
- Clavier 2nd instrument : 15%

UE083 – COMPOSITION PE2

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 5 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 45%
- Analyse et écritures – écritures : 40%
- Clavier 2nd instrument : 15%

UE084 – COMPOSITION PE3

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS, Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures** : 5 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT, Apolline JESUPRET, Samy LOISSE, Éric COLLARD
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse : 40%
- Analyse et écritures – écritures : 30%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 20%
- Clavier 2nd instrument : 10%

ANALYSE DE LA MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE

UE085 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE1

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe MION**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse perceptive** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Philippe MION
- **Solfège des objets sonores, perception auditive** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Régis RENOUARD LARIVIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Analyse perceptive

Capacité de construire un commentaire cohérent et riche de sa propre perception des matériologies en présence dans les musiques, (prises ici dans la globalité instantanée de leur nature sans considération de forme dans la durée) et de l'articuler avec des observations plus objectives du sonore en termes abstraitement descriptifs. Pour la part subjective, l'étudiant doit savoir s'interroger lui-même, avoir acquis une faculté de discernement dans sa perception, développer un vocabulaire varié, précis. Et pour le reste il devra s'appuyer en particulier sur les concepts schaefferiens de la Morphologie et de la Typologie vus au cours de Solfège de l'Objet Sonore ainsi que certains concepts proposés par Michel Chion et par le professeur.

Solfège des objets sonores

Le cours propose une lecture attentive, sur deux ans, du *Traité des Objets Musicaux* (1966) de Pierre Schaeffer. Il ne s'agit pas seulement de transmettre les "résultats" de cette recherche musicale, mais davantage de montrer le chemin par lequel elle y parvient. C'est en effet par ce chemin de pensée et d'écoute que se montrent les enjeux du questionnement phénoménologique appliqué à la musique, questionnement que le *Traité* inaugure magistralement mais n'épuise pas. Or, ces questions sont, pour les musiques d'aujourd'hui (et non seulement pour la musique électroacoustique), tout à fait brûlantes. Le cours est illustré d'exemples musicaux et de nombreux textes complémentaires de compositeurs, dont ceux de Michel Chion en particulier.

Première année : Étude des différents critères morphologiques schaefferiens (critères de matière, d'entretien et de variations). Étude des concepts acoulogiques de Michel Chion.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse perceptive : 60%
- Solfège des objets sonores, perception auditive : 40%

UE086 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE2

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe MION**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse perceptive** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Philippe MION
- **Analyse perceptive des rapports son/image** : 2 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Loup MORMONT
- **Solfège des objets sonores, perception auditive** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Régis RENOUARD LARIVIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Analyse perceptive

L'étudiant devra être capable d'intégrer dans ses commentaires d'analyse les problématiques relatives aux durées à la façon dont les matériologies se comportent dans le temps. Il devra savoir faire émerger dans son discours des thématiques musicales correspondant à des points de vue d'écoute. Acquisition plus avant de la morphologie et typologie de Pierre Schaeffer. Il aura étudié les concepts de UST, Unités sémiotiques temporelles (Laboratoire Musique et Informatique de Marseille) et ceux de "L'analyse fonctionnelle" de Stéphane Roy et devrait savoir en utiliser les concepts de façon pertinente.

Analyse perceptive des rapports son/image

Le cours vise l'analyse approfondie du langage cinématographique par la perception des rapports entre image et son. Il se base sur l'analyse et la sensibilisation des étudiants au discours audiovisuel, par l'étude des grands films classiques et contemporains à travers les notions techniques et le vocabulaire qui sont indispensables (point de vue, point d'écoute, profondeur de champ, nature des sons, direct, ambiances, bruits, effets, musique, sensations, rendu...) et expliqués à l'aide d'extraits très différents, qui vont de M Le Maudit à ElephantMan, et de films de Bergman, Bresson à ceux de Terry Gilliam ou Martin Scorsese.

Solfège de l'objet sonore

Le cours propose une lecture attentive, sur deux ans, du *Traité des Objets Musicaux* (1966) de Pierre Schaeffer. Il ne s'agit pas seulement de transmettre les "résultats" de cette recherche musicale, mais davantage de montrer le chemin par lequel elle y parvient. C'est en effet par ce chemin de pensée et d'écoute que se montrent les enjeux du questionnement phénoménologique appliqué à la musique, questionnement que le *Traité* inaugure magistralement mais n'épuise pas. Or, ces questions sont, pour les musiques d'aujourd'hui (et non seulement pour la musique électroacoustique), tout à fait brûlantes. Le cours est illustré d'exemples musicaux et de nombreux textes complémentaires de compositeurs, dont ceux de Michel Chion en particulier.

Cette seconde année seront étudiés : le projet de description typo-morphologique du sonore ; la typologie ; les corrélations entre le signal physique et l'objet musical ; a notion d'objet sonore.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse perceptive : 60%
- Analyse perceptive des rapports son/image : 20%
- Solfège des objets sonores, perception auditive : 20%

UE087 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE3

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe MION**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse perceptive** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Philippe MION
- **Analyse perceptive des rapports son/image** : 2 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Loup MORMONT
- **Sémiologie musicale appliquée à l'électroacoustique** : 2 ECTS | 30H | Q1/2* | Carré des Arts
Elizabeth ANDERSON
**Suivant l'organisation du planning en début de premier quadrimestre.*

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Analyse perceptive

Poursuite de l'étude des concepts de "l'analyse fonctionnelle" de Stéphane Roy.

L'étudiant devra être en mesure de s'en servir de façon pertinente à côté des outils conceptuels proposés par P. Schaeffer.

Il devra maintenant pouvoir aborder dans ses commentaires des problématiques relatives aux structures, aux développements formels des musiques analysées. Il devra aussi en se nourrissant du travail de sémiologie, appréhender les questions du sens dans ces musiques, pris largement à différents niveaux.

L'étudiant devra au cours de l'année conduire un mémoire d'analyse portant sur une pièce ou sur une thématique à travers plusieurs musiques dans lequel il devra construire un cheminement de la pensée le plus clair et limpide possible.

Analyse perceptive des rapports son/image

Le cours vise l'analyse approfondie du langage cinématographique par la perception des rapports entre image et son. Il se base sur l'analyse et la sensibilisation des étudiants au discours audiovisuel, par l'étude des grands films classiques et contemporains à travers les notions techniques et le vocabulaire qui sont indispensables (point de vue, point d'écoute, profondeur de champ, nature des sons, direct, ambiances, bruits, effets, musique, sensations, rendu...) et expliqués à l'aide d'extraits très différents, qui vont de M Le Maudit à ElephantMan, et de films de Bergman, Bresson à ceux de Terry Gilliam ou Martin Scorsese.

Sémiologie musicale appliquée à l'électroacoustique

Après avoir examiné la première partie de ma théorie de perception de la musique acousmatique telle que présentée dans mon doctorat, les étudiants composeront et analyseront une courte pièce (ou une partie d'une courte pièce 2' - 3'), réalisée dans la classe de composition acousmatique. De plus, les étudiants seront invités à présenter deux analyses de leur propre pièce, l'une poétique consistant en une analyse des méthodes de composition, et l'autre esthétique consistant en une analyse perceptive.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse perceptive : 60%
- Analyse perceptive des rapports son/image : 20%
- Sémiologie appliquée à l'électroacoustique : 20%

THÉORIES – PRATIQUES

UE088 – FORMATION INSTRUMENTALE PE1

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant d'ensemble** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier CARLIER
- **Improvisation** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant d'ensemble : 25%
- Formation musicale : 50%
- Improvisation : 25%

UE089 – FORMATION INSTRUMENTALE ET COMPOSITION PE2

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant d'ensemble** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation aux langages contemporains** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Rue de Nimy
Yves GOURMEUR, Stéphane ORLANDO
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE, Béatrice MESTDAGH
- **Improvisation** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant d'ensemble : 20%
- Formation aux langages contemporains : 20%
- Formation musicale : 40%
- Improvisation : 20%

UE090 – FORMATION INSTRUMENTALE, SAUF PIANO ET ORGUE PE3**ECTS : 10****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7****RESPONSABLE DE L'UE : Myriam LORETTE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Formation corporelle** : 1 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Arnaud VAN DE CAUTER
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE, Béatrice MESTDAGH
- **Acoustique** : 1 ECTS | 15H | Q1/2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Formation corporelle : 15%
- Formation musicale : 70%
- Acoustique : 15%

UE091 – CLAVIERS, PIANO PE3

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Yves GOURMEUR
- **Formation corporelle** : 1 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Arnaud VAN DE CAUTER
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE, Béatrice MESTDAGH
- **Acoustique** : 1 ECTS | 15H | Q1/2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Formation approfondies aux langages contemporains : 15%
- Formation corporelle : 10%
- Formation musicale : 60%
- Acoustique : 15%

UE092 – CLAVIERS, ORGUE PE3

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Formation corporelle** : 1 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Arnaud VAN DE CAUTER
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE, Béatrice MESTDAGH
- **Improvisation** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Acoustique** : 1 ECTS | 15H | Q1/2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Formation corporelle : 10%
- Formation musicale : 50%
- Improvisation : 25%
- Acoustique : 15%

UE093 – CHANT PE1

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **210**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant d'ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier CARLIER
- **Formation musicale – chanteurs** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE
- **Improvisation** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN
- **Anatomie et physiologie du système phonatoire** : 1 ECTS | 15H | Q2 | rue de Nimy
Bernard HARMEGNIES

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour les cours de « Formation musicale » et « Formation musicale, chanteurs ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant d'ensemble : 20%
- Formation musicale : 40%
- Formation musicale – chanteurs : 20%
- Improvisation : 10%
- Anatomie et physiologie du système phonatoire : 10%

UE094 – CHANT PE2

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **240**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant d'ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation aux langages contemporains** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE, Béatrice MESTDAGH
- **Formation musicale – chanteurs** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour les cours de « Formation musicale » et « Formation musicale, chanteurs ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant d'ensemble : 20%
- Formation aux langages contemporains : 20%
- Formation musicale : 40%
- Formation musicale – chanteurs : 20%

UE095 – CHANT PE3

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant d'ensemble** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation corporelle** : 1 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Arnaud VAN DE CAUTER
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Myriam LORETTE, Béatrice MESTDAGH
- **Acoustique** : 1 ECTS | 15H | Q1/2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant d'ensemble : 15%
- Formation corporelle : 10%
- Formation musicale : 60%
- Acoustique : 15%

UE096 – COMPOSITION PE1

ECTS : **16**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant d'ensemble** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier CARLIER
- **Improvisation** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN
- **Acoustique** : 1 ECTS | 15H | Q1/2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant d'ensemble : 20%
- Formation musicale : 50%
- Improvisation : 20%
- Acoustique : 10%

UE097 – COMPOSITION PE3

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Myriam LORETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy Stéphane ORLANDO
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts Myriam LORETTE, Béatrice MESTDAGH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Théories - Pratiques visent à acquérir la certification des bases de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité individuelle et collective.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation active aux différents cours ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE DÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Une seconde session est organisée en septembre uniquement pour le cours de « Formation musicale ».

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Formation approfondie aux langages contemporains : 30%
- Formation musicale : 70%

TECHNIQUE ET INTERACTIVITÉ

UE098 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE1

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles GOBERT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Informatique – modélisation sonore** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Informatique – MAO, interactivité** : 4 ECTS | 60H | Q2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT
- **Instrumentation électroacoustique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Clément PARMENTIER
- **Acoustique** : 1 ECTS | 15H | Q1/2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Prise en main des outils technologiques nécessaires à la pratique de la composition de musiques appliquées, en incluant une possible dimension interactive. Le cours de MAO initie l'étudiant aux bases techniques et théoriques que requière une pratique avertie de l'informatique musicale. Le protocole MIDI ainsi que les principales familles de processeurs audio sont étudiés dans ce cours. L'instrumentation électroacoustique élargit le spectre de la pratique de studio et met un accent particulier sur la dimension interactive des nouvelles technologies. La « modélisation sonore » forme à la production informatique de musiques à caractère instrumental. Ce cours sensibilise l'étudiant à la part non négligeable de son travail qui s'apparente à un travail d'interprétation, il relie entre eux les concepts techniques et les concepts musicaux. Ces différentes matières sont véritablement pré-requis pour pouvoir aborder la plupart des travaux réalisés dans cette finalité, c'est pourquoi un effort important (165 heures de cours) est demandé durant la première année d'apprentissage.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Informatique – modélisation sonore : 30%
- Informatique – MAO, interactivité : 30%
- Instrumentation électroacoustique : 30%
- Acoustique : 10%

UE099 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE2**ECTS : 4****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3****RESPONSABLE DE L'UE : Gilles GOBERT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Informatique – MAO, interactivité** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT
- **Techniques de prise de son** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Philippe VANDENDRIESSCHE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de MAO approfondit les connaissances acquises en B1 en les élargissant à la pratique de logiciels à dimension plus créative et/ou interactive. Le cours de prise de son initie aux techniques de studio et aux différentes familles de microphones. Des exercices sont réalisés dans le cours de composition afin de mettre en pratique les savoirs acquis, par exemple en intégrant des instruments acoustiques dans un projet MIDI en abordant les questions de la synchronisation et de l'hybridation.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Informatique – MAO, interactivité : 50%
- Techniques de prise de son : 50%

UE100 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE3**ECTS : 4****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3****RESPONSABLE DE L'UE : Jonathan VANNESTE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Sound design** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jonathan VANNESTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Sound Design » qui prend le relais à partir de B3 est une matière fondamentale pour découvrir les couches sonores non-musicales qui, en se mélangeant à la musique, constituent la bande son d'une production audio-visuelle. La découverte et l'approfondissement de cette matière par ailleurs synchronisé avec le réflexion sur la dimension générale du son tenue dans le cours de dramaturgie du rapport son/image qui commence la même année. Ce cours se prolonge en première année de master.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Sound design : 100%

INTERPRÉTATION SPATIALISÉE

UE101 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE3

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1

RESPONSABLE DE L'UE : **Sophie DELAFONTAINE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Spatialisation** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | M&R, Auditorium Abel Dubois, e.a.
Sophie DELAFONTAINE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Connaissance pratique des figures de spatialisation appliquées à l'interprétation en concert de l'œuvre choisie en analyse perceptive par l'étudiant.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Spatialisation : 100%

FONDAMENTAUX DE L'ÉLECTROACOUSTIQUE

UE102 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE1

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 3, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Benjamin THIGPEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Acoustique** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN, Jean-Yves DAL
- **Techniques de prise de son** : 3 ECTS | 30H | Q1/2* | Carré des Arts
Philippe VANDENDRIESSCHE
**Suivant l'organisation du planning en début de premier quadrimestre.*

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

- Comprendre la nature du son acoustique et sa production physique.
- Comprendre la représentation électroacoustique du son.
- Comprendre les éléments de base de l'écoute humaine.
- Maîtriser les techniques de base de la prise de son.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Acoustique : 60%
- Techniques de prise de son : 40%

UE103 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE2

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 3, 7

RESPONSABLE DE L'UE : **Benjamin THIGPEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Acoustique** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN, Jean-Yves DAL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

- Comprendre la propagation de l'onde sonore en divers espaces.
- Comprendre les mécanismes principaux de la psychoacoustique cognitive.
- Appréhender les notions d'acoustique architecturale.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Acoustique : 100%

CULTURE

UE104 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE PE1

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 15H | Q1 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Encyclopédie de la musique** : 2 ECTS | 15H | Q1 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabian BALTHAZART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique occidentale des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, au travers de compositeurs, de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal. Il/elle aura par ailleurs acquis le réflexe de l'information historique.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis des outils dans la gestion d'un savoir encyclopédique spécifique à la musique, une meilleure compréhension des enjeux de la recherche musicologique, ainsi qu'un élargissement de sa curiosité musicale et de sa capacité à entendre, écouter, commenter, critiquer.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 25%
- Encyclopédie de la musique : 25%
- Histoire de la musique : 50%

UE105 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE PE2

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Introduction à la psychologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Nathalie COUVREUR
- **Organologie** : 2 ECTS | 15H | Q2 | Carré des Arts
Florence BELLIERE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique au XIX^{ème} siècle au travers de Beethoven et d'autres compositeurs, cela au travers de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal. Il/elle aura par ailleurs acquis le réflexe de l'information historique.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis et compris les connaissances de base des concepts, notions et théories sous-jacents à la psychologie et aura acquis un lexique et un vocabulaire propres à la discipline. L'étudiant(e) sera amené enfin à affiner ses connaissances quant à son instrument et l'instrument de l'autre.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Histoire de la musique : 60%
- Introduction à la psychologie générale : 15%
- Organologie : 25%

UE106 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE PE3

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Histoire approfondie de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la sociologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Renaud MAES

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance des grands courants esthétiques et des compositeurs considérés comme importants au XX^{ème} siècle. Il/elle aura connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis des notions de sociologie générale. Il/elle sera capable de donner un aperçu des grandes tendances, de l'histoire et des paradigmes de la sociologie. Enfin, il/elle sera capable d'une réflexion personnelle au sujet des liens entre la sociologie comme discipline scientifique et la position spécifique des acteurs professionnels du domaine artistique dans le contexte de la modernité avancée.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Histoire approfondie de la musique : 60%
- Histoire comparée des arts : 25%
- Introduction à la sociologie générale : 15%

UE109 – COMPOSITION PE1

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Encyclopédie de la musique** : 2 ECTS | 15H | Q1 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabian BALTHAZART
- **Organologie** : 2 ECTS | 15H | Q2 | Carré des Arts
Florence BELLIERE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique occidentale des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, au travers de compositeurs, de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal. Il/elle aura par ailleurs acquis le réflexe de l'information historique.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis des outils dans la gestion d'un savoir encyclopédique spécifique à la musique, une meilleure compréhension des enjeux de la recherche musicologique, ainsi qu'un élargissement de sa curiosité musicale et de sa capacité à entendre, écouter, commenter, critiquer. L'étudiant(e) sera amené enfin à affiner ses connaissances quant à son instrument et l'instrument de l'autre.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 20%
- Encyclopédie de la musique : 20%
- Histoire de la musique : 40%
- Organologie : 20%

UE110 – COMPOSITION PE2

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **240**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Solfège des objets sonores, perception auditive** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Régis RENOARD LARIVIÈRE
- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Introduction à la psychologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Nathalie COUVREUR
- **Instrumentation électroacoustique** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Clément PARMENTIER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique au XIX^{ème} siècle au travers de Beethoven et d'autres compositeurs, cela au travers de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis et compris les connaissances de base des concepts, notions et théories sous-jacents à la psychologie et aura acquis un lexique et un vocabulaire propres à la discipline. Il/elle aura élargi sa curiosité musicale et sa capacité à entendre, écouter, commenter, critiquer. Enfin, l'étudiant(e) sera amené à manipuler les outils de base du travail du son sur support en studio et à ouvrir son regard sur la pluralité des formes sonores.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 20%
- Solfège des objets sonores, perception auditive : 20%
- Histoire de la musique : 30%
- Introduction à la psychologie générale : 10%
- Instrumentation électroacoustique : 20%

UE111 – COMPOSITION PE3

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Histoire approfondie de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la sociologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Renaud MAES
- **Informatique – musique assistée par ordinateur** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance des grands courants esthétiques et des compositeurs considérés comme importants au XX^{ème} siècle. Il/elle aura connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis des notions de sociologie générale. Il/elle sera capable de donner un aperçu des grandes tendances, de l'histoire et des paradigmes de la sociologie. Enfin, il/elle sera capable d'une réflexion personnelle au sujet des liens entre la sociologie comme discipline scientifique et la position spécifique des acteurs professionnels du domaine artistique dans le contexte de la modernité avancée.

Il/elle aura élargi sa curiosité musicale et sa capacité à entendre, écouter, commenter, critiquer, et acquis des bases dans la gestion de la musique assistée par ordinateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 20%
- Histoire approfondie de la musique : 35%

- Histoire comparée des arts : 15%
- Introduction à la sociologie générale : 15%
- Informatique – musique assistée par ordinateur : 15%

UE112 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE1

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Geoffrey FRANCOIS
- **Approche de l'ethnomusicologie** : 1 ECTS | 15H | Q1 | Carré des Arts
Geoffrey FRANCOIS
- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabian BALTHAZART
- **Actualités culturelles – arts contemporains** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Christophe VEYS
- **Histoire et actualité des arts – cinéma et images animées** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Xavier CANONNE
- **Actualités culturelles – actualité et lectures de l'art** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Xavier CANONNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique occidentale des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, au travers de compositeurs, de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal. Il/elle aura par ailleurs acquis le réflexe de l'information historique.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis des outils dans la gestion d'un savoir encyclopédique spécifique à la musique, une meilleure compréhension des enjeux de la recherche musicologique, de la pluralité artistique contemporaine, ainsi qu'un élargissement de sa curiosité artistique et de sa capacité à entendre, voir, écouter, commenter, critiquer.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 15%
- Approche de l'ethnomusicologie : 15%

- Histoire de la musique : 35%
- Actualités culturelles – arts contemporains : 10%
- Histoire et actualité des arts – cinéma et images animées : 15%
- Actualités culturelles – actualité et lectures de l'art : 10%

UE113 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE2**ECTS : 10****HEURES ANNÉE : 150****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Fabian BALTHAZART****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANCOIS
- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Actualités culturelles – arts contemporains** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Christophe VEYS
- **Introduction à la psychologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Nathalie COUVREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique au XIX^{ème} siècle au travers de Beethoven et d'autres compositeurs, cela au travers de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis et compris les connaissances de base des concepts, notions et théories sous-jacents à la psychologie et aura acquis un lexique et un vocabulaire propres à la discipline. Il/elle aura élargi sa curiosité musicale et sa capacité à entendre, écouter, commenter, critiquer, ainsi qu'ouvert son regard sur la pluralité artistique contemporaine.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 25%
- Histoire de la musique : 40%
- Actualités culturelles – arts contemporains : 25%
- Introduction à la psychologie générale : 10%

UE114 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE3**ECTS : 6****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Drita KOTAJI****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Sémiologie – générale** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Drita KOTAJI
- **Communication – narrativité de l'image** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Drita KOTAJI
- **Introduction à la sociologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Renaud MAES

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant aura acquis des savoirs de base dans le langage sémantique et narratif de l'image. En outre, l'étudiant(e) aura acquis des notions de sociologie générale. Il/elle sera capable de donner un aperçu des grandes tendances, de l'histoire et des paradigmes de la sociologie. Enfin, il/elle sera capable d'une réflexion personnelle au sujet des liens entre la sociologie comme discipline scientifique et la position spécifique des acteurs professionnels du domaine artistique dans le contexte de la modernité avancée.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Sémiologie – générale : 40%
- Communication – narrativité de l'image : 40%
- Introduction à la sociologie générale : 20%

UE126 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE1**ECTS : 4****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Fabian BALTHAZART****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabian BALTHAZART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique occidentale des origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, au travers de compositeurs, de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal. Il/elle aura par ailleurs acquis le réflexe de l'information historique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Histoire de la musique : 100%

UE127 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE2**ECTS : 6****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Fabian BALTHAZART****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Histoire de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Introduction à la psychologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Nathalie COUVREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance de l'histoire de la musique au XIX^{ème} siècle, au travers de Beethoven et d'autres compositeurs, au travers de leurs œuvres et du contexte esthétique, littéraire, philosophique et social. Il/elle saura situer les compositeurs et leur œuvre et replacer la musique dans son contexte culturel et sociétal. Il/elle aura par ailleurs acquis le réflexe de l'information historique. En outre, l'étudiant(e) aura acquis et compris les connaissances de base des concepts, notions et théories sous-jacents à la psychologie et aura acquis un lexique et un vocabulaire propres à la discipline.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Histoire de la musique : 70%
- Introduction à la psychologie générale : 30%

UE128 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE3**ECTS : 8****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Fabian BALTHAZART****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Histoire approfondie de la musique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la sociologie générale** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Renaud MAES

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura connaissance des grands courants esthétiques et des compositeurs considérés comme importants au XX^{ème} siècle. Il/elle aura connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution.

En outre, l'étudiant(e) aura acquis des notions de sociologie générale. Il/elle sera capable de donner un aperçu des grandes tendances, de l'histoire et des paradigmes de la sociologie. Enfin, il/elle sera capable d'une réflexion personnelle au sujet des liens entre la sociologie comme discipline scientifique et la position spécifique des acteurs professionnels du domaine artistique dans le contexte de la modernité avancée.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Histoire approfondie de la musique : 60%
- Histoire comparée des arts : 25%
- Introduction à la sociologie générale : 15%

OUTILS

UE107 – CHANT PE1

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 3, 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Claire-Hélène INGLESE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Diction – orthophonie** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Claire-Hélène INGLESE
- **Langues étrangères – anglais, allemand, italien** : 2 ECTS | 30H | Q1/2 | rue de Nimy
Virginie MALFAIT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE ont pour but d'amener les étudiants chanteurs à optimiser leur pratique vocale, en leur donnant un maximum d'outils et de connaissances linguistiques en langue française et langues étrangères.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Diction – orthophonie : 70%
- Langues étrangères : 30%

UE108 – CHANT PE2

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 75

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 3, 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Claire-Hélène INGLESE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Diction – orthophonie** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Claire-Hélène INGLESE
- **Langues étrangères – anglais, allemand, italien** : 2 ECTS | 15H | Q1/2 | rue de Nimy
Virginie MALFAIT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE ont pour but d'amener les étudiants chanteurs à optimiser leur pratique vocale, en leur donnant un maximum d'outils et de connaissances linguistiques en langue française et langues étrangères.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Diction – orthophonie : 70%
- Langues étrangères : 30%

STAGES ET PROJETS

UE115 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE2

ECTS : **5**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Stages – interdisciplinaires** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Stages – interactivité** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

La pratique de stages est généralisée durant tout le cursus de MAI à partir de B2. Un stage peut être organisé par une classe issue d'un autre domaine dans l'établissement (Théâtre, Arts plastiques), par une autre école supérieur d'art, ou encore par tout organisme indépendant dont la pratique est liée au domaine des musiques appliquées.

Les stages sont évalués par ses organisateurs, mais un travail de concertation entre les professeurs des différents domaines associés jette des ponts entre les disciplines et les pratiques et offre à l'étudiant un regard pluriel sur sa production.

Les stages sont donc l'endroit privilégié pour la mise en relation de créateurs et d'étudiants issus milieux artistiques divers. Ils sont aussi le lieu d'une certaine souplesse organisationnelle dont une explication par trop détaillée contredirait la logique.

- L'interdisciplinarité traite de toutes les questions de mise en relation d'un acte musical avec un support artistique extra-musical.
- L'interactivité traite de toutes les questions qui touchent à la production d'un acte musical susceptible d'évoluer de manière interactive, que ce soit avec le public, les interprètes, ou tout autre facteur environnemental.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Stages – interdisciplinaires : 60%
- Stages – interactivité : 40%

UE116 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE3**ECTS : 6****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Denis POUSSEUR****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Stages – interdisciplinaires** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

La pratique de stages est généralisée durant tout le cursus de MAI à partir de B2. Un stage peut être organisé par une classe issue d'un autre domaine dans l'établissement (Théâtre, Arts plastiques), par une autre école supérieur d'art, ou encore par tout organisme indépendant dont la pratique est liée au domaine des musiques appliquées.

Les stages sont évalués par ses organisateurs, mais un travail de concertation entre les professeurs des différents domaines associés jette des ponts entre les disciplines et les pratiques et offre à l'étudiant un regard pluriel sur sa production.

Les stages sont donc l'endroit privilégié pour la mise en relation de créateurs et d'étudiants issus milieux artistiques divers. Ils sont aussi le lieu d'une certaine souplesse organisationnelle dont une explication par trop détaillée contredirait la logique.

- L'interdisciplinarité traite de toutes les questions de mise en relation d'un acte musical avec un support artistique extra-musical.
- L'interactivité traite de toutes les questions qui touchent à la production d'un acte musical susceptible d'évoluer de manière interactive, que ce soit avec le public, les interprètes, ou tout autre facteur environnemental.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Stages – interdisciplinaires : 100%

CULTURE DE LA MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE

UE117 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE1

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Régis RENOUARD LARIVIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées du répertoire électroacoustique** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Régis RENOUARD LARIVIÈRE
- **Séminaires, visites et concerts** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU
- **Histoire de la lutherie électronique** : 2 ECTS | 15H | Q1/2* | Carré des Arts
Clément PARMENTIER
- **Histoire de la musique électroacoustique** : 2 ECTS | 15H | Q1/2* | Carré des Arts
Loup MORMONT

**Suivant l'organisation du planning en début de premier quadrimestre.*

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

- L'étudiant(e) aura une meilleure connaissance du répertoire électroacoustique à travers des écoutes commentées ainsi que la réflexion autour de séminaires et de concerts ;
- L'étudiant(e) connaîtra les différents mouvements, les compositeurs et les œuvres qui ont marqué la musique électroacoustique ;
- Il/elle sera capable de mettre en relation l'histoire de la musique électroacoustique avec d'autres courants musicaux ou d'autres pratiques artistiques (musique contemporaine, arts plastiques, ...) et leur contexte historique ;
- Il/elle appréhendera quelle est la place et quels sont les enjeux de la composition électroacoustique dans le paysage musical passé et actuel ;
- L'étudiant(e) acquerra des connaissances en matière de lutherie électronique : instruments, outils, technologies et pratiques créatives en relation avec ces derniers, il/elle aura également compris les différentes étapes de l'évolution propre à la lutherie électronique (dans le cadre du programme de PE1, le cours se consacrera à l'ère électronique et analogique) ;
- Il/elle sera capable de sélectionner des informations importantes dans un document historique ou un texte analytique, d'en analyser le contenu et d'effectuer des recherches bibliographiques spécifiques dans le but de réaliser un travail de rédaction portant sur un sujet en relation avec un thème imposé par le professeur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées du répertoire électroacoustique : 40%
- Séminaires, visites et concerts : 20%
- Histoire de la lutherie électronique : 20%
- Histoire de la musique électroacoustique : 20%

UE118 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE2

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Régis RENOUARD LARIVIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées du répertoire électroacoustique** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Régis RENOUARD LARIVIÈRE
- **Séminaires, visites et concerts** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU
- **Histoire de la lutherie électronique** : 2 ECTS | 15H | Q1/2* | Carré des Arts
Clément PARMENTIER
- **Histoire de la musique électroacoustique** : 2 ECTS | 15H | Q1/2* | Carré des Arts
Loup MORMONT

**Suivant l'organisation du planning en début de premier quadrimestre.*

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

- L'étudiant(e) aura une meilleure connaissance du répertoire électroacoustique à travers des écoutes commentées ainsi que la réflexion autour de séminaires et de concerts ;
- L'étudiant(e) connaîtra les différents mouvements, les compositeurs et les œuvres qui ont marqué la musique électroacoustique ;
- Il/elle sera capable de mettre en relation l'histoire de la musique électroacoustique avec d'autres courants musicaux ou d'autres pratiques artistiques (musique contemporaine, arts plastiques, ...) et leur contexte historique ;
- Il/elle appréhendera quelle est la place et quels sont les enjeux de la composition électroacoustique dans le paysage musical passé et actuel ;
- L'étudiant(e) acquerra des connaissances en matière de lutherie électronique : instruments, outils, technologies et pratiques créatives en relation avec ces derniers, il/elle aura également compris les différentes étapes de l'évolution propre à la lutherie électronique (dans le cadre du programme de PE2, le cours se consacrera à l'ère numérique et informatique) ;
- Il/elle sera capable d'effectuer des recherches bibliographiques avancées et de construire un propos dans le but de réaliser un travail de rédaction portant sur un sujet libre en relation avec le cours.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées du répertoire électroacoustique : 40%
- Séminaires, visites et concerts : 20%
- Histoire de la lutherie électronique : 20%
- Histoire de la musique électroacoustique : 20%

UE119 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE3

ECTS : **2**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Régis RENOUARD LARIVIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Séminaires, visites et concerts** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Régis RENOUARD LARIVIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'étudiant(e) aura une meilleure connaissance du répertoire électroacoustique à travers l'analyse de séminaires, visites et concerts en lien avec la discipline.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Séminaires, visites et concerts : 100%

TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES DE BASE

UE120 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE1

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1

RESPONSABLE DE L'UE : **Roald BAUDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrumentation électroacoustique** : 9 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Laurent DELFORGE, Loup MORMONT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au terme du module, l'étudiant aura appris à manipuler les outils de base du travail du son sur support en studio :

- Câbles, microphones et préamplificateur microphonique ;
- Console de mixage analogique de type « split » ;
- Logiciel de type « station de travail » : routage, enregistrement, montage, mixage, création d'un master, application de traitements de base, pilotage d'un plug-in de synthèse sonore ;
- Synchronisations hardware / software (MIDI clock, MTC, ...), pilotage de modules d'effets ou de synthèse hardware via la station de travail ;
- Prise en main et programmation de surfaces de commande MIDI externes (Mpd, Push, beat surfing...).

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrumentation électroacoustique : 100%

UE121 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE2**ECTS : 9****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1****RESPONSABLE DE L'UE : Roald BAUDOUX****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrumentation électroacoustique** : 9 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX, Noé VOISARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au terme de l'unité, l'étudiant(e) aura une connaissance théorique et pratique des techniques de transformation sonores dans les dimensions sonores suivantes :

- Fréquence/hauteur/couleur/masse/timbre harmonique ;
- Temps ;
- Amplitude ;
- Grain.

Il/elle connaîtra également des techniques de transformation par combinaison de sons (brassage).

Il/elle sera également capable de mettre en œuvre des techniques de transformation croisées, associant l'analyse d'un aspect du son à la transformation d'un autre aspect du son.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrumentation électroacoustique : 100%

UE122 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE3

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1

RESPONSABLE DE L'UE : **Roald BAUDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrumentation électroacoustique** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX, Noé VOISARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au sortir de cette unité, l'étudiant connaîtra les principales techniques de transformation sonore faisant appel à l'analyse/resynthèse par transformation de Fourier et sera capable de les appliquer de manière créative pour la création musicale sur support.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrumentation électroacoustique : 100%

TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES SPÉCIALISÉES

UE123 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE1

ECTS : **7**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1

RESPONSABLE DE L'UE : **Roald BAUDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Informatique musicale, environnements et langages** : 4 ECTS | 75H | Q1+2 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX
- **Techniques de synthèse** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au terme du module, l'étudiant aura une connaissance théorique :

- Des bases théoriques de l'informatique ;
- Des fondamentaux des signaux électriques tels que rencontrés dans les appareils utilisés pour la création musicale ;
- Des principaux protocoles de communication utilisés en informatique musicale ;
- Des bases théoriques de la synthèse sonore, y compris quelques notions historiques.

Il aura une connaissance pratique et approfondie de :

- La synthèse sonore modulaire, appliquée à la technique soustractive ;
- La commande gestuelle de logiciels musicaux par interfaces de commande de type MIDI, OSC ou autres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Informatique musicale, environnements et langages : 60%
- Techniques de synthèse : 40%

UE124 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE2**ECTS : 9****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1****RESPONSABLE DE L'UE : Roald BAUDOUX****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Informatique musicale, environnements et langages** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX
- **Techniques de synthèse** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Cette UE vise à donner les bases pratiques pour employer une boîte à outils d'informatique musicale souple afin de réaliser ses projets personnels (installations, dispositifs de studio ou de concert). Elle a également pour objectif d'élargir les compétences de l'étudiant(e) en matière de synthèse sonore.

Au sortir de l'unité, l'étudiant(e) aura une connaissance de base de l'environnement d'informatique musicale Max et sera capable d'y réaliser un dispositif de synthèse, traitement de son et/ou pilotant lui-même un autre outil (commande).

Il/elle aura une connaissance des techniques de synthèse basées sur les tables d'onde, le formage d'onde et la granulation. Il /elle sera capable de les mettre en œuvre de manière créative pour réaliser créer divers sons et élaborer avec ceux-ci une séquence musicale.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Informatique musicale, environnements et langages : 60%
- Techniques de synthèse : 40%

UE125 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE3**ECTS : 9****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1****RESPONSABLE DE L'UE : Roald BAUDOUX****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Informatique musicale, environnements et langages** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN
- **Techniques de synthèse** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Cette unité vise à approfondir les techniques d'informatique musicale abordées dans l'UE125. Elle vise également à élargir encore la palette des techniques de synthèse qui seront connues de l'étudiant.

Au sortir de l'unité, l'étudiant sera capable d'élaborer un projet artistique complexe (installation, dispositif personnel de studio ou de concert), sur base d'un projet personnel et élaboré dans la boîte à outils d'informatique musicale Max.

Il aura une connaissance des techniques de synthèse sonore additive et par modulation de fréquence.

Il sera capable de les appliquer pour créer des sons variés aptes à servir de base à la création d'une séquence musicale.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Informatique musicale, environnements et langages : 60%
- Techniques de synthèse : 40%

MASTER

FINALITÉ

UE201.1 – CORDES, VIOLON PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE201.2 – CORDES, ALTO PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Daniel RUBENSTEIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE201.3 – CORDES, VIOLONCELLE PE4**ECTS : 29****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : David COHEN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE201.4 – CORDES, CONTREBASSE PE4**ECTS : 29****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Philippe CORMANN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE202.1 – CORDES, VIOLON PE5

ECTS : **26**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 26 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE202.2 – CORDES, ALTO PE5

ECTS : **26**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Daniel RUBENSTEIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 26 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE202.3 – CORDES, VIOLONCELLE PE5**ECTS : 26****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : David COHEN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 26 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE202.4 – CORDES, CONTREBASSE PE5

ECTS : **26**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe CORMANN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 26 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.1 – VENTS, BASSON PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.2 – VENTS, CLARINETTE PE4**ECTS : 29****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Ronald VAN SPAENDONCK****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Ronald VAN SPAENDONCK, Nathalie LEFÈVRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.3 – VENTS, COR PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.4 – VENTS, FLÛTE PE4**ECTS : 29****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Jean PRÉVOT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT, Hélène LAGADITIS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.5 – VENTS, HAUTBOIS PE4**ECTS : 29****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Bram NOLF****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.6 – VENTS, SAXOPHONE PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Giovanni VERO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO, Yuina TAKAMIZO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.7 – VENTS, TROMBONE PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.8 – VENTS, TROMPETTE PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Dominique BODART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE203.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.1 – VENTS, BASSON PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.2 – VENTS, CLARINETTE PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ronald VAN SPAENDONCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Ronald VAN SPAENDONCK, Nathalie LEFÈVRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.3 – VENTS, COR PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.4 – VENTS, FLÛTE PE5**ECTS : 28****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Jean PRÉVOT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT, Hélène LAGADITIS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.5 – VENTS, HAUTBOIS PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Bram NOLF**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.6 – VENTS, SAXOPHONE PE5**ECTS : 28****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Giovanni VERO****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO, Yuina TAKAMIZO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.7 – VENTS, TROMBONE PE5**ECTS : 28****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Franz MASSON****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.8 – VENTS, TROMPETTE PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Dominique BODART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE204.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE205 – PERCUSSIONS PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE206 – PERCUSSIONS PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE207 – HARPE PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE208 – HARPE PE5

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE209 – CLAVIERS, PIANO PE4

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Hans RYCKELYNCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU, Thomas PAULE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE210 – CLAVIERS, PIANO PE5

ECTS : **35**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Hans RYCKELYNCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 35 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU, Thomas PAULE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE211 – CLAVIERS, PIANO D'ACCOMPAGNEMENT PE4**ECTS : 28****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Stéphane DE MAY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument – accompagnement au piano (cours) : 17 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy Stéphane DE MAY**
- **Instrument – accompagnement au piano (stages) : 11 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy Stéphane DE MAY**

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

Durant ces deux années d'étude, on veillera à l'acquisition progressive des qualités suivantes :

- Efficacité dans l'élaboration du travail préparatoire (rapidité, analyse globale et approfondie) ;
- Sens développé de l'écoute et recherche constante de l'équilibre avec les différents partenaires ;
- Assimilation des particularités stylistiques et techniques propres aux différentes époques abordées ;
- Traduire par le piano la dimension ainsi que les spécificités de timbres de l'orchestre ;
- Acquisition d'une maîtrise technique en fonction des points précédents.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument – accompagnement au piano (cours) : 50%
- Instrument – accompagnement au piano (stages) : 50%

UE212 – CLAVIERS, PIANO D'ACCOMPAGNEMENT PE5**ECTS : 29****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Stéphane DE MAY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument – accompagnement au piano (cours)** : 19 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane DE MAY
- **Instrument – accompagnement au piano (stages)** : 10 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane DE MAY

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

Durant ces deux années d'étude, on veillera à l'acquisition progressive des qualités suivantes :

- Efficacité dans l'élaboration du travail préparatoire (rapidité, analyse globale et approfondie) ;
- Sens développé de l'écoute et recherche constante de l'équilibre avec les différents partenaires ;
- Assimilation des particularités stylistiques et techniques propres aux différentes époques abordées ;
- Traduire par le piano la dimension ainsi que les spécificités de timbres de l'orchestre ;
- Acquisition d'une maîtrise technique en fonction des points précédents.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument – accompagnement au piano (cours) : 60%
- Instrument – accompagnement au piano (stages) : 40%

UE213 – CLAVIERS, ORGUE PE4

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE214 – CLAVIERS, ORGUE PE5

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 27 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE215 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE4**ECTS : 28****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DOUYEZ****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 28 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE216 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE5**ECTS : 29****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Olivier DOUYEZ****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE217 – GUITARE PE4

ECTS : **33**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 33 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant-e à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE218 – GUITARE PE5

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant-e à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 100%

UE219 – CHANT PE4

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT, Marie-Laure COENJAERTS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans le respect du contrat établi avec le professeur afin d'évoluer positivement vers l'ensemble des savoirs de sa pratique :

- Il devra faire preuve de maîtrise technique, d'une certaine autonomie et de qualités artistiques vers ces pistes de travail adapté ;
- Il aura le souci d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées ;
- L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive ;
- L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. IL pourra déjà ainsi remettre les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et montrera déjà des dispositions vers l'expression musicale et l'appropriation interprétative.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant : 100%

UE220 – CHANT PE5

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant** : 29 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT, Marie-Laure COENJAERTS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'objectif de l'UE est de former un musicien de qualité et d'amener l'étudiant à un haut niveau professionnel, lui permettant trouver du travail en exerçant son métier et de s'insérer avec succès dans la société.

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans le respect du contrat établi avec le professeur afin d'évoluer positivement vers l'ensemble des savoirs de sa pratique :

- Il devra faire preuve de maîtrise technique, d'une certaine autonomie et de qualités artistiques vers ces pistes de travail adapté ;
- Il aura le souci d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées ;
- L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive ;
- L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. IL pourra déjà ainsi remettre les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et montrera déjà des dispositions vers l'expression musicale et l'appropriation interprétative.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant : 100%

UE221 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE4**ECTS : 30****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Nicolas KRÜGER****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Direction d'orchestre** : 30 ECTS | 120H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au terme des études, l'étudiant doit être capable de se présenter devant un ensemble ou un orchestre professionnel, c'est-à-dire qu'il maîtrise une technique suffisante et qu'il a intégré les orientations théoriques et les exigences éthiques inhérentes aux œuvres qu'il dirige.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Direction d'orchestre : 100%

UE222 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE5

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Nicolas KRÜGER**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Direction d'orchestre** : 28 ECTS | 120H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au terme des études, l'étudiant doit être capable de se présenter devant un ensemble ou un orchestre professionnel, c'est-à-dire qu'il maîtrise une technique suffisante et qu'il a intégré les orientations théoriques et les exigences éthiques inhérentes aux œuvres qu'il dirige.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Direction d'orchestre : 100%

UE223 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE4**ECTS : 26****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Thomas FOGUENNE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures – écritures approfondies**: 26 ECTS | 120H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au terme des études, l'étudiant-e aura acquis les outils nécessaires à l'étude approfondie de toute partition, entre autres par le développement de l'audition intérieure, la connaissance des pratiques compositionnelles relatives aux styles mis à l'étude et l'aptitude de transmission de cette connaissance, mais aussi l'apport d'une réflexion, utile aux jeunes compositeurs et interprètes, sur les relations entre langages musicaux, techniques et esthétiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – écritures approfondies : 100%

UE224 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE5

ECTS : **26**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Thomas FOGUENNE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – écritures approfondies**: 26 ECTS | 150H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Au terme des études, l'étudiant-e aura acquis les outils nécessaires à l'étude approfondie de toute partition, entre autres par le développement de l'audition intérieure, la connaissance des pratiques compositionnelles relatives aux styles mis à l'étude et l'aptitude de transmission de cette connaissance, mais aussi l'apport d'une réflexion, utile aux jeunes compositeurs et interprètes, sur les relations entre langages musicaux, techniques et esthétiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – écritures approfondies : 100%

UE225 – COMPOSITION PE4

ECTS : **24**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition** : 24 ECTS | 120H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX, Geoffrey FRANCOIS, Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Perfectionnement de différentes pensées compositionnelles ;
- Recherches instrumentales complexes ;
- Composition d'œuvres originales et projets personnels de l'étudiant-compositeur ;
- Introduction à une certaine « philosophie de la composition contemporaine » ;
- créations musicales à destination d'ensembles complexes ;
- Ébauche de la musique pour orchestre contemporain ;
- Développement de la notion de musique mixte et réflexions sur la relation entre instruments et techniques actuelles (musique électronique, informatique musicale) ;
- Compréhension approfondie de la notion de discours musical et de projet compositionnel.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition : 100%

UE226 – COMPOSITION PE5

ECTS : **22**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition** : 22 ECTS | 120H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX, Geoffrey FRANCOIS, Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Composition d'œuvres originales, maîtrise dans l'art de la création musicale à destination de solistes, d'ensembles simples ou complexes ainsi que pour orchestre symphonique, le tout avec ou sans électronique (musique mixte) ;
- Compréhension finale de la notion de discours musical et de projet compositionnel ;
- Apprentissage de l'autonomie créatrice et réflexions sur le monde professionnel de la composition ;
- Critique positive de la pensée compositionnelle choisie par l'étudiant et approfondissement des techniques appropriées ;
- Maîtrise première des nouvelles technologies « portables » appliquées à la composition.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition : 100%

UE227.1 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / COMPOSITION PE4

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 10 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Composition, MA – techniques et esthétiques d'aujourd'hui** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Jean-Marie RENS, Jean-Luc PLOUVIER
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise la formation aux techniques de composition et à la théorie musicale dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres. Le cours d'instrumentation doit initier plus spécifiquement les étudiants aux techniques instrumentales couramment utilisées dans l'orchestre afin de leur donner les outils pour s'attaquer ensuite à des travaux d'orchestration plus ambitieux dans le cadre de leurs exercices de création.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 40%
- Composition, MA – techniques et esthétiques d'aujourd'hui : 25%
- Analyse et écritures – analyse des musiques populaires : 35%

UE227.2 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / UE À CHOISIR PE4

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90 - 120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE, Martin WAROUX, Denis POUSSEUR, Arnaud EECKHOUT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE : **Au choix A, B, C ou D**

A : Langages musicaux classiques

- **Analyse et écritures – écritures** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Composition – orchestration** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR

B : Langages numériques et interactivité

- **Arts numériques – atelier** : 7 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
En attente
- **Techniques et technologies – informatique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Martin WAROUX

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Composition, MA – dramaturgie** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

D : Son dans le milieu

- **Image dans le milieu – atelier** : 10 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud EECKHOUT, Natalia JOSE DE MELLO, Karine MARENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE, sous la forme d'options au choix, vise à former l'étudiant aux différentes composantes pratiques, théoriques et analytiques de la composition musicale, dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :**A : Langages musicaux classiques**

- Analyse et écritures – écritures : 20%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 30%
- Composition – orchestration : 50%

B : Langages numériques et interactivité

- Arts numériques – atelier : 70%
- Techniques et technologies – informatique : 30%

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 40%
- Composition, MA – dramaturgie : 30%
- Analyses et écritures – analyse des musiques populaires : 30%

D : Son dans le milieu

- Image dans le milieu – atelier : 100%

UE228.1 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES /
COMPOSITION PE5

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 15 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise la formation aux techniques de composition et à la théorie musicale dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 100%

UE228.2 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / UE À CHOISIR PE5 & PE5 S

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DEFRANCE, Martin WAROUX, Denis POUSSEUR, Arnaud ECKHOUT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE : **Au choix A, B, C ou D**

A : Langages musicaux classiques

- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Composition – orchestration** : 7 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR

B : Langages numériques et interactivité

- **Arts numériques – atelier** : 7 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
En attente
- **Techniques et technologies – informatique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Martin WAROUX

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- **Composition, MA – composition et théorie musicale** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Composition, MA – dramaturgie** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques populaires** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

D : Son dans le milieu

- **Image dans le milieu – atelier** : 10 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud ECKHOUT, Natalia JOSE DE MELLO, Karine MARENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE, sous la forme d'options au choix, vise à former l'étudiant aux différentes composantes pratiques, théoriques et analytiques de la composition musicale, dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :**A : Langages musicaux classiques**

- Analyse et écritures – écritures approfondies : 30%
- Composition – orchestration : 70%

B : Langages numériques et interactivité

- Arts numériques – atelier : 70%
- Techniques et technologies – informatique : 30%

C : Spécialisation en composition dramaturgique

- Composition, MA – composition et théorie musicale : 40%
- Composition, MA – dramaturgie : 30%
- Analyses et écritures – analyse des musiques populaires : 30%

D : Son dans le milieu

- Image dans le milieu – atelier : 100%

UE229 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / DRAMATURGIE PE4

ECTS : **16**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition, MA – dramaturgie** : 9 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS
- **Aspects dramaturgiques et stylistiques des rapports son/image** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts - Dominique NASTA

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Pour cette UE, c'est la relation dramaturgique de la musique avec un film, un texte ou une performance scénique, qui est à la base de l'évaluation, non la musique en elle-même.

Durant son cursus, l'étudiant est amené à analyser les relations dramaturgiques très variées qui naissent de la mise en relation d'une musique et d'un support non-musical. Il apprend à mettre les techniques compositionnelles acquises par ailleurs au service de ces dramaturgies. Il doit découvrir et comprendre les normes en vigueur dans différentes pratiques, dans différentes cultures, essayer de les respecter avant - peut-être - de pouvoir les dépasser. Il doit également se montrer capable de dialoguer sur cette base avec des intervenants non-musiciens (metteurs en scène, réalisateurs, etc.). Cet ensemble de savoirs et d'expériences est le pont - indispensable - que l'étudiant jette entre lui et les nombreuses singularités qui constituent une équipe pluridisciplinaire.

Le cours « Aspects dramaturgique et stylistiques du rapport son/image » élargit le concept de musique à celui, plus général, de « son » (englobant donc les concepts de bruitage, de sound design, etc.) ce qui apporte une dimension très importante, surtout dans le contexte du cinéma contemporain qui se passionne pour cet entre-deux situé quelque part aux marges du « son » et de la « musique ». Le cours étant délivré par un spécialiste en dramaturgie et non par un musicien, il permet en outre pour l'étudiant une approche féconde de la manière dont les artistes et intellectuels issus d'autres disciplines artistiques réfléchissent et communiquent autour des concepts musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition, MA – dramaturgie : 55%
- Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées : 25%
- Aspects dramaturgiques et stylistiques des rapports son/image : 20%

**UE230 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / DRAMATURGIE
PE5****ECTS : 18****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Denis POUSSEUR****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Composition, MA – dramaturgie** : 12 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR
- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 6 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Pour cette UE, c'est la relation dramaturgique de la musique avec un film, un texte ou une performance scénique, qui est à la base de l'évaluation, non la musique en elle-même.

Durant son cursus, l'étudiant est amené à analyser les relations dramaturgiques très variées qui naissent de la mise en relation d'une musique et d'un support non-musical. Il apprend à mettre les techniques compositionnelles acquises par ailleurs au service de ces dramaturgies. Il doit découvrir et comprendre les normes en vigueur dans différentes pratiques, dans différentes cultures, essayer de les respecter avant - peut-être - de pouvoir les dépasser. Il doit également se montrer capable de dialoguer sur cette base avec des intervenants non-musiciens (metteurs en scène, réalisateurs, etc.). Cet ensemble de savoirs et d'expériences est le pont - indispensable - que l'étudiant jette entre lui et les nombreuses singularités qui constituent une équipe pluridisciplinaire.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- **Composition, MA – dramaturgie** : 70%
- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 30%

UE231 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE4

ECTS : **28**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Régis RENOUARD LARIVIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition acousmatique** : 18 ECTS | 90H | Q1+2 | M&R, Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU, Régis RENOUARD LARIVIÈRE
- **Composition appliquée aux multimédias** : 5 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Maria Rosario CALVO
- **Création sonore appliquée à l'audiovisuel** : 5 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Clément PARMENTIER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

Composer des pièces de durée plus importante, ce qui implique une certaine maîtrise de la perception du temps musical :

- Se servir de tous les outils, techniques et intellectuels afin d'expérimenter un univers et un style personnel et par conséquent, accéder à une expressivité sincère ;
- Avoir conscience des Formes possibles et Gestes spécifiques de la composition acousmatique.
- Volonté de rechercher le Sens. Développer l'autocritique ;
- Réflexions et recherches sur le phénomène musical en général.

Connaissance du langage sonore, nommer les sons en termes de perception :

- Composer une bande son avec des sons naturels ;
- Analyse d'un film ;
- Créer des univers sonores liés au visuel. Saisir l'abstraction du contenu sémantique des sons.
- Langage adapté à l'image et maîtrise des aspects techniques ;
- Pourvoir décrypter une séquence image afin de saisir la pertinence d'un éventuel élément sonore.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition acousmatique : 70%
- Composition appliquée aux multimédias : 15%
- Création sonore appliquée à l'audiovisuel : 15%

UE232 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Régis RENOUARD LARIVIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition acousmatique** : 19 ECTS | 90H | Q1+2 | M&R, Carré des Arts
Jorge Daniel PEREZ HAJDU, Régis RENOUARD LARIVIÈRE
- **Composition appliquée aux multimédias** : 10 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Maria Rosario CALVO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

Composer des pièces de durée plus importante, ce qui implique une certaine maîtrise de la perception du temps musical :

- Se servir de tous les outils, techniques et intellectuels afin d'expérimenter un univers et un style personnel et par conséquent, accéder à une expressivité sincère ;
- Avoir conscience des Formes possibles et spécifiques de la composition acousmatique ;
- Développer l'autonomie et la distanciation permettant l'autocritique ;
- Avoir une attitude plus expérimentale ;
- Réflexions et recherches sur le phénomène musical en général ;
- Réflexions sur le travail personnel, sur l'évolution de sa propre esthétique.

Analyse plus fine et détaillée d'un film :

- Langage adapté à l'image et maîtrise des aspects techniques ;
- Pourvoir décrypter une séquence image afin de saisir la justesse de l'élément sonore ;
- Maîtrise de la notion de structure temporelle ;
- Acquisition de sa propre esthétique grâce à une recherche personnelle ;
- Relation musique-dramaturgie ;
- Ruptures de synchronisation ;
- Connaissance des documentaires de création.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition acousmatique : 70%
- Composition appliquée aux multimédias : 30%

PRATIQUES ARTISTIQUES

UE233 – CORDES PE4

ECTS : **18**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 4 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – cordes frottées : 25%
- Musique de chambre : 40%
- Orchestre et/ou ensemble : 35%

UE234 – CORDES PE5

ECTS : **17**

HEURES ANNÉE : **225**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – cordes frottées : 20%
- Musique de chambre : 35%
- Orchestre et/ou ensemble : 25%
- Travail avec accompagnateur : 20%

UE235 – VENTS PE4

ECTS : **18**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – vents** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Gérard NOACK, Giovanni VERO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – vents : 25%
- Musique de chambre : 40%
- Orchestre et/ou ensemble : 35%

UE236 – VENTS & PERCUSSIONS PE5

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Gérard NOACK, Giovanni VERO
- **Travail avec accompagnateur** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 40%
- Orchestre et/ou ensemble : 35%
- Travail avec accompagnateur : 25%

UE237 – PERCUSSIONS PE4

ECTS : **18**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – percussions** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX, Eléonore CAVALIERE
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – percussions : 25%
- Musique de chambre : 40%
- Orchestre et/ou ensemble : 35%

UE238 – HARPE PE4

ECTS : **18**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – harpe** : 4 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – harpe : 20%
- Musique de chambre : 45%
- Orchestre et/ou ensemble : 35%

UE239 – HARPE, ACCORDÉON & GUITARE PE5
--

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **120-180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | Harpe 90H / Accordéon 45H / Guitare 30H | Q1+2 | rue de Nimy & Carré des Arts
Nicolas KRÜGER, Olivier DOUYEZ, Ingrid PROCUREUR, Magali RISCHETTE
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre et/ou de la musique d'ensemble, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 50%
- Orchestre et/ou ensemble : 30%
- Travail avec accompagnateur : 20%

UE240 – CLAVIERS, PIANO PE4

ECTS : **18**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Harmonie pratique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Yves GOURMEUR
- **Lecture et transposition – piano** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Approche des fondamentaux de l'harmonie ;
- Étude des langages contemporains à travers les différents courants des XX^e et XXI^e siècles, les partitions et notations contemporaines, les instrumentations atypiques, la pratique de différents styles dans les musiques non classiques ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Harmonie pratique : 20%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 15%
- Lecture et transposition – piano : 25%
- Musique de chambre : 40%

UE241 – CLAVIERS, PIANO PE5

ECTS : 8

HEURES ANNÉE : 60

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 100%

UE242 – CLAVIERS, PIANO D'ACCOMPAGNEMENT PE4**ECTS : 19****HEURES ANNÉE : 105****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5****RESPONSABLE DE L'UE : Stéphane DE MAY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Harmonie pratique** : 6 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts –
Yves GOURMEUR
- **Improvisation** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR
- **Lecture et transposition – piano** : 6 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Approche des fondamentaux de l'harmonie ;
- Étude des langages contemporains à travers les différents courants des XX^e et XXI^e siècles, les partitions et notations contemporaines, les instrumentations atypiques, la pratique de différents styles dans les musiques non classiques ;
- Développement du sens de l'improvisation chez l'élève, capacité à réduire le texte en lecture à vue afin de produire un accompagnement improvisé sur base de mélodies, d'accords chiffrés ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Harmonie pratique : 30%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 20%
- Improvisation : 20%
- Lecture et transposition – piano : 30%

UE243 – CLAVIERS, PIANO D'ACCOMPAGNEMENT PE5**ECTS : 14****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5****RESPONSABLE DE L'UE : Stéphane DE MAY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Harmonie pratique** : 6 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Improvisation** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR
- **Lecture et transposition – piano** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Approche des fondamentaux de l'harmonie ;
- Développement du sens de l'improvisation chez l'élève, capacité à réduire le texte en lecture à vue afin de produire un accompagnement improvisé sur base de mélodies, d'accords chiffrés ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Harmonie pratique : 40%
- Improvisation : 30%
- Lecture et transposition – piano : 30%

UE244 – CLAVIERS, ORGUE PE4

ECTS : **17**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Improvisation – orgue** : 5 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Harmonie pratique** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Lecture et transposition – orgue** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Acquisition des outils nécessaires aux aspects stylistiques de l'improvisation par la pratique et la maîtrise des techniques d'appropriation et d'analyse ;
- Approche des fondamentaux de l'harmonie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Improvisation – orgue : 30%
- Harmonie pratique : 25%
- Lecture et transposition – orgue : 20%
- Musique de chambre : 25%

UE245 – CLAVIERS, ORGUE PE5

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Improvisation – orgue** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Harmonie pratique** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Lecture et transposition – orgue** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Acquisition des outils nécessaires aux aspects stylistiques de l'improvisation par la pratique et la maîtrise des techniques d'appropriation et d'analyse ;
- Approche des fondamentaux de l'harmonie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Improvisation – orgue : 30%
- Harmonie pratique : 25%
- Lecture et transposition – orgue : 20%
- Musique de chambre : 25%

UE246 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE4

ECTS : **19**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DOUYEZ**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – accordéon** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 6 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ
- **Stage** : 1 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux ;
- D'interpréter des œuvres en groupe ou en ensemble d'accordéons ;
- De jouer et travailler avec d'autres instrumentistes chambristes ;
- De déchiffrer rapidement grâce au cours de lecture transposition ;
- D'effectuer des réparations de base sur un accordéon, à travers le module de stage.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – accordéon : 20%
- Musique de chambre : 40%
- Ensemble : 30%
- Stage : 10%

UE247 – GUITARE PE4

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – guitare** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et styles envisagés dans le cadre des cours d'ensemble de guitares et de musique de chambre, et de maîtriser ces paramètres dans les exercices de lecture.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – guitare : 20%
- Musique de chambre : 50%
- Ensemble : 30%

UE248 – CHANT PE4

ECTS : **19**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument – piano (chanteurs)** : 4 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 7 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant sera amené à s'exercer à la musique de groupe avec d'autres instrumentistes chambristes ainsi qu'au récital avec accompagnement au piano. Il sera capable de faire preuve d'une volonté d'autonomie vocale dans les diverses disciplines, de rechercher, de suggérer un répertoire adapté à son degré de maîtrise et à son identité vocale et artistique, de respecter un processus de travail vers les objectifs techniques et artistiques.

L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre, faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive.

L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. Il placera ainsi les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et pourra endosser en lyrique des personnages aux facettes multiples et aux couleurs vocales diversifiées.

Il aura le souci constant d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées. Il veillera enfin à acquérir une maîtrise suffisante de la pratique du piano en relation avec sa discipline.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument – piano (chanteurs) : 20%
- Musique de chambre : 45%
- Travail avec accompagnateur : 35%

UE249 – CHANT PE5

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument – piano (chanteurs)** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT
- **Musique de chambre** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 5 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant sera amené à s'exercer à la musique de groupe avec d'autres instrumentistes chambristes ainsi qu'au récital avec accompagnement au piano. Il sera capable de faire preuve d'une volonté d'autonomie vocale dans les diverses disciplines, de rechercher, de suggérer un répertoire adapté à son degré de maîtrise et à son identité vocale et artistique, de respecter un processus de travail vers les objectifs techniques et artistiques.

L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre, faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive.

L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. Il placera ainsi les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et pourra endosser en lyrique des personnages aux facettes multiples et aux couleurs vocales diversifiées.

Il aura le souci constant d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées. Il veillera enfin à acquérir une maîtrise suffisante de la pratique du piano en relation avec sa discipline.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument – piano (chanteurs) : 20%
- Musique de chambre : 45%
- Travail avec accompagnateur : 35%

UE250 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE4

ECTS : **7**

HEURES ANNÉE : **75**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Stéphane ORLANDO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Clavier 2nd instrument** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane ORLANDO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Il s'agit d'un cours absolument déterminant dans la formation musicale de l'étudiant en Direction d'orchestre.

Le cours de langages contemporains vise l'étude et l'analyse des différents courants des XX^e et XXI^e siècles, à travers les partitions et notations contemporaines, les instrumentations atypiques, la pratique de différents styles dans les musiques non classiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 35%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 65%

UE251 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE5

ECTS : **3**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Stéphane ORLANDO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Clavier 2nd instrument** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Il s'agit d'un cours absolument déterminant dans la formation musicale de l'étudiant en Direction d'orchestre.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 100%

UE252 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE4

ECTS : **22**

HEURES ANNÉE : **255**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Thomas FOGUENNE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE
- **Harmonie pratique** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane ORLANDO
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Pratiques artistiques du Master en Écritures classiques sont indispensables à la formation de base du spécialiste en écritures. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Ces cours ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures : 25%
- Analyse et écritures – analyse approfondie : 30%
- Harmonie pratique : 15%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 20%
- Clavier 2nd instrument : 10%

UE253 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE5**ECTS : 14****HEURES ANNÉE : 105****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5****RESPONSABLE DE L'UE : Thomas FOGUENNE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 12 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Pratiques artistiques du Master en Écritures classiques sont indispensables à la formation de base du spécialiste en écritures. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Ces cours ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 80%
- Clavier 2nd instrument : 20%

UE254 – COMPOSITION PE4

ECTS : **14**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition – orchestration** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 5 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane ORLANDO
- **Informatique – musique assistée par ordinateur** : 3 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Maîtrise des instrumentations et apprentissage de la technique fonctionnelle de l'orchestration ;
- Étude et analyse des différents courants des XX^e et XXI^e siècles, les partitions et notations contemporaines, à travers les instrumentations atypiques, la pratique de différents styles dans les musiques non classiques ;
- Initiation (ou d'approfondissement, en fonction du niveau de chacun en informatique musicale) à différentes technologies actuelles appliquées à la composition, en amenant progressivement les étudiants à la maîtrise des outils logiciels.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition – orchestration : 45%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 35%
- Informatique – musique assistée par ordinateur : 20%

UE255 – COMPOSITION PE5

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition – orchestration** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane ORLANDO
- **Informatique – musique assistée par ordinateur** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

- Maîtrise des instrumentations et apprentissage de la technique fonctionnelle de l'orchestration ;
- Étude et analyse des différents courants des XX^e et XXI^e siècles, les partitions et notations contemporaines, à travers les instrumentations atypiques, la pratique de différents styles dans les musiques non classiques ;
- Initiation (ou d'approfondissement, en fonction du niveau de chacun en informatique musicale) à différentes technologies actuelles appliquées à la composition, en amenant progressivement les étudiants à la maîtrise des outils logiciels.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition – orchestration : 50%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 20%
- Informatique – musique assistée par ordinateur : 30%

TECHNIQUE ET INTERACTIVITÉ

UE256 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE4

ECTS : **4**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jonathan VANNESTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Sound design** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Jonathan VANNESTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Sound Design » est une matière fondamentale pour découvrir les couches sonores non-musicales qui, en se mélangeant à la musique, constituent la bande son d'une production audiovisuelle. La découverte et l'approfondissement de cette matière par ailleurs synchronisé avec le réflexion sur la dimension générale du son tenue dans le cours de dramaturgie du rapport son/image qui commence la même année. Ce cours se prolonge en première année de master.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Sound design : 100%

ANALYSE ET ÉCRITURES

UE257 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE4

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean-Luc FAFCHAMPS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Harmonie pratique** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du chef d'orchestre. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 35%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 45%
- Harmonie pratique : 20%

UE258 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE5

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean-Luc FAFCHAMPS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Harmonie pratique** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du chef d'orchestre. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 35%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 45%
- Harmonie pratique : 20%

UE259 – COMPOSITION PE4

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du compositeur. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 40%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 40%
- Clavier 2nd instrument : 20%

UE260 – COMPOSITION PE5 & PE5 S

ECTS : 5

HEURES ANNÉE : 60

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du compositeur. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – écritures approfondies : 60%
- Clavier 2nd instrument : 40%

ANALYSE DE LA MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE

UE261 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE4

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe MION**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse perceptive** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | M&R
Philippe MION
- **Sémiologie musicale appliquée à l'électroacoustique** : 2 ECTS | 30H | Q1/2* | Carré des Arts
Elizabeth ANDERSON
**Suivant l'organisation du planning en début de premier quadrimestre.*
- **Séminaires, visites et concerts** : 1 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Régis RENOUARD LARIVIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Analyse perceptive

L'étudiant devra mener toute l'année un mémoire d'analyse portant au choix sur une pièce acousmatique, sur le style d'un compositeur, ou une thématique particulière au genre, à partir d'un corpus de plusieurs pièces. L'évaluation se fait par jury de fin d'année.

L'étudiant doit être en mesure de conduire une réflexion personnelle sur la façon dont il entend et comprend les musiques analysées. Il devra l'exprimer dans un discours structuré en un cheminement progressif, clair, et balisé par des chapitres exposant chacun des thématiques particulières. Il devra témoigner d'une bonne connaissance et d'un usage pertinent des divers concepts d'analyse étudiés et de tout un corpus de vocabulaire proposé par le professeur.

Divers documents (schémas, plans, relevés graphiques d'écoute) devront venir aider l'exposé. À côté de l'inventivité du commentaire dont il devra faire preuve, il devra s'inspirer pour son analyse des diverses propositions méthodologiques vues les années précédentes : Morphologie et Typologie Schaefferiennes, UST, Unités Sémiotiques Temporelles (MIM), analyse fonctionnelle (Stéphane Roy).

Outre l'observation des caractéristiques sonores des musiques, devront être abordée la question du sens, des enjeux artistiques globaux situés dans le contexte plus général de l'art contemporain.

Sémiologie musicale appliquée à l'électroacoustique

Après avoir examiné la dernière partie de ma théorie de perception de la musique acousmatique telle que présentée dans mon doctorat, les étudiants composeront et analyseront une courte pièce (4' - 5'), réalisée dans la classe de composition acousmatique. De plus, les étudiants seront invités à présenter deux analyses de leur propre pièce, l'une poïétique consistant en une analyse des méthodes de composition, et l'autre esthétique consistant en une analyse perceptive.

Séminaires, visites et concerts

L'étudiant sera amené à participer à différents séminaires, concerts et festivals ainsi que réaliser des visites de studios professionnels. Il est attendu de l'étudiant les objectifs suivants :

- Participation aux séminaires : rédiger une synthèse et proposer une lecture critique, approfondir la connaissance des multiples aspects de la composition ou de l'œuvre d'un compositeur ;
- Visites de studios professionnels, d'autres institutions et lieux d'enseignement, à l'étranger également : rencontre avec des professionnels, étudiants et professeurs permettant d'acquérir une vision plus large des richesses stylistiques de la création acousmatique ;
- Concerts et festivals : rédaction de commentaires et critiques argumentées des œuvres, observations et analyses du programme proposé.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse perceptive : 60%
- Sémiologie appliquée à l'électroacoustique : 25%
- Séminaires, visites et concerts : 15%

CULTURE

UE262 – FORMATION INSTRUMENTALE PE4

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabrice HOLVOET
- **Histoire approfondie de la musique** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM
- **Acoustique spécifique et facture instrumentale** : 2 ECTS | 15H | Q2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'unité d'enseignement vise la prise de conscience par l'étudiant d'aspects spécialisés de l'histoire de la musique pour lui permettre de maîtriser une pratique artistique critique et créative, socialement responsable à l'horizon d'une culture en évolution mais profondément conditionnée par son passé.

En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

L'étudiant(e) aura acquis des connaissances de base en acoustique instrumentale. Il aura également connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution et sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 20%

- Histoire approfondie de la musique : 30%
- Histoire comparée des arts : 20%
- Introduction à la philosophie : 15%
- Acoustique spécifique et facture instrumentale : 15%

UE263 – FORMATION INSTRUMENTALE, CHANT ET DIRECTION D'ORCHESTRE,
SAUF ORGUE PE5 & PE5 S

ECTS : **2**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Patrick ROBERT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT
- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Aspects légaux et juridiques : 50%
- Marketing : 50%

UE264 – CLAVIERS, ORGUE PE5 & PE5 S

ECTS : 4

HEURES ANNÉE : 90

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Patrick ROBERT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabrice HOLVOET
- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT
- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique. Il/elle sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 40%
- Aspects légaux et juridiques : 30%
- Marketing : 30%

UE265 – CHANT ET DIRECTION D'ORCHESTRE PE4

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabrice HOLVOET
- **Histoire approfondie de la musique** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'unité d'enseignement vise la prise de conscience par l'étudiant d'aspects spécialisés de l'histoire de la musique pour lui permettre de maîtriser une pratique artistique critique et créative, socialement responsable à l'horizon d'une culture en évolution mais profondément conditionnée par son passé.

En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

L'étudiant(e) aura également connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution et sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 20%
- Histoire approfondie de la musique : 40%
- Histoire comparée des arts : 25%
- Introduction à la philosophie : 15%

UE266 – ÉCRITURES CLASSIQUES ET COMPOSITION PE4**ECTS : 10****HEURES ANNÉE : 120-150****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Fabian BALTHAZART****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Auditions commentées** : 3 ECTS | Écritures classiques 60H / Compo 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Histoire approfondie de la musique** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'unité d'enseignement vise la prise de conscience par l'étudiant d'aspects spécialisés de l'histoire de la musique pour lui permettre de maîtriser une pratique artistique critique et créative, socialement responsable à l'horizon d'une culture en évolution mais profondément conditionnée par son passé.

En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

L'étudiant(e) aura également connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution et sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 30%
- Histoire approfondie de la musique : 35%
- Histoire comparée des arts : 20%
- Introduction à la philosophie : 15%

UE267 – ÉCRITURES CLASSIQUES ET COMPOSITION PE5**ECTS : 5****HEURES ANNÉE : 90-120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Patrick ROBERT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Auditions commentées** : 3 ECTS | Écritures classiques 60H / Compo 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT
- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique. Il/elle sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 50%
- Aspects légaux et juridiques : 25%
- Marketing : 25%

UE268 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE4**ECTS : 6****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 3, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Gilles REMY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM
- **Sémiologie, image** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Drita KOTAJI
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'étudiant(e) sera apte à décoder une image et aura connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution.

En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Introduction à la philosophie : 30%
- Sémiologie, image : 35%
- Histoire comparée des arts : 35%

UE269 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE5 & PE5 S**ECTS : 2****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 3, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Patrick ROBERT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST
- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Marketing : 50%
- Aspects légaux et juridiques : 50%

UE277 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE4**ECTS : 4****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Gilles REMY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'étudiant(e) aura connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution.

En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Histoire comparée des arts : 60%
- Introduction à la philosophie : 40%

UE278 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5 & PE5 S**ECTS : 1****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Patrick ROBERT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- **Aspects légaux et juridiques** : 100%

STAGES ET PROJETS

UE270 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES PE4

ECTS : **7**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Stages – interdisciplinaires** : 7 ECTS | 120H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis POUSSEUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

La pratique de stages est généralisée durant tout le cursus de MAI à partir de B2. Un stage peut être organisé par une classe issue d'un autre domaine dans l'établissement (Théâtre, Arts plastiques), par une autre école supérieur d'art, ou encore par tout organisme indépendant dont la pratique est liée au domaine des musiques appliquées.

Les stages sont évalués par ses organisateurs, mais un travail de concertation entre les professeurs des différents domaines associés jette des ponts entre les disciplines et les pratiques et offre à l'étudiant un regard pluriel sur sa production.

Les stages sont donc l'endroit privilégié pour la mise en relation de créateurs et d'étudiants issus milieu artistiques divers. Ils sont aussi le lieu d'une certaine souplesse organisationnelle dont une explication par trop détaillée contredirait la logique.

- L'interdisciplinarité traite de toutes les questions de mise en relation d'un acte musical avec un support artistique extra-musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Stages – interdisciplinaires : 100%

INTERPRÉTATION SPATIALISÉE

UE271 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE4

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Julien GUILLAMAT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Spatialisation** : 6 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R, Auditorium Abel Dubois, e.a.
Julien GUILLAMAT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Connaissance pratique et théorique des figures spatiales et des styles d'interprétation appliquée à l'œuvre choisie en analyse perceptive par l'étudiant.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Spatialisation : 100%

UE272 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5 & PE5 S

ECTS : **5**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Julien GUILLAMAT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Spatialisation** : 5 ECTS | 30H | Q1+2 | M&R, Auditorium Abel Dubois, e.a.
Julien GUILLAMAT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Connaissance pratique et théorique des figures spatiales et des styles d'interprétation (y compris multiphoniques) appliquée à l'œuvre choisie en analyse perceptive par l'étudiant.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Spatialisation : 100%

TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES DE BASE

UE273 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE4

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 3, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Benjamin THIGPEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrumentation électroacoustique** : 6 ECTS | 90H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Acquérir de l'expérience dans la lutherie électroacoustique : pratiquer la conception et la construction des instruments électroacoustiques en cherchant à développer en même temps leur ergonomie et leur musicalité.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrumentation électroacoustique : 100%

UE274 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5

ECTS : **5**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 3, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Benjamin THIGPEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrumentation électroacoustique** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Acquérir un haut niveau de compétence dans la lutherie électroacoustique : pouvoir concevoir et construire des instruments électroacoustiques d'une réelle utilité musicale et d'une vraie valeur esthétique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrumentation électroacoustique : 100%

TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES SPÉCIALISÉES

UE275 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE4

ECTS : **8**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Benjamin THIGPEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Informatique musicale, environnements et langages** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN
- **Techniques interactives** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN
- **Techniques de synthèse** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Roald BAUDOUX

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Acquérir de l'expérience pratique en travaillant avec des techniques d'informatique musicale telles qu'elles sont utilisées dans la réalisation d'œuvres musicales.

Maîtriser les techniques de synthèse additionnelles (modélisation physique, modèles complexes).

Pratiquer les méthodes utilisées dans la réalisation de projets de musique interactive.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Informatique musicale, environnements et langages : 40%
- Techniques interactives : 20%
- Techniques de synthèse : 40%

UE276 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5 & PE5 S**ECTS : 5****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5****RESPONSABLE DE L'UE : Benjamin THIGPEN****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Informatique musicale, environnements et langages** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN
- **Techniques interactives** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Acquérir la compréhension théorique et les compétences pratiques nécessaires pour l'utilisation des techniques d'informatique musicale dans la réalisation d'œuvres musicales.
Acquérir les compétences nécessaires pour la réalisation de projets de musique interactive.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Informatique musicale, environnements et langages : 70%
- Techniques interactives : 30%

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

UE279 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, DIRECTION D'ORCHESTRE, ÉCRITURES CLASSIQUES, COMPOSITION, MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES, COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE4

ECTS : **2**

HEURES ANNÉE : **15**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Françoise REGNARD**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Méthodologie de la recherche** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts + Nimy

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'étudiant doit acquérir la capacité à cerner une ou plusieurs problématiques relatives à sa discipline ou à l'enseignement de sa discipline, à référencer et à argumenter son propos dans un esprit de recherche, et à communiquer le fruit de son travail dans un document écrit.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Méthodologie de la recherche : 100%

UE280 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, DIRECTION D'ORCHESTRE,
ÉCRITURES CLASSIQUES, COMPOSITION, MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES,
COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5 & PE5 S

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **15**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le directeur et/ou le promoteur**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **TFE / Production artistique inter-domaines** : 15 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts + Nimy

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'étudiant doit acquérir la capacité à cerner une ou plusieurs problématiques relatives à sa discipline ou à l'enseignement de sa discipline, à référencer et à argumenter son propos dans un esprit de recherche, et à communiquer le fruit de son travail dans un document écrit.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- TFE / Production artistique inter-domaines : 100%

MASTER DIDACTIQUE

FINALITÉ

UE301 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, ÉCRITURES CLASSIQUES,
COMPOSITION, FORMATION MUSICALE PE4 D

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **170**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Françoise REGNARD**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Méthodologie spécialisée** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy, Carré des Arts
Gilles ANSCIAUX, Dominique BODART, Céline BODSON, Jean-François BOYER, Xavier CARLIER, Olivier DOUYEZ, Vincent DUBÈS, Thomas FOGUENNE, Claire-Hélène INGLESE, Claude LEDOUX, Nathalie LEFÈVRE, Franz MASSON, Gérard NOACK, Bram NOLF, Ingrid PROCUREUR, Magali RISCHEFFE, Julius STENZEL, Giovanni VERO, Etienne WALHAIN
- **Stages** : 3 ECTS | 50H | Q1+2 | rue de Nimy
Le professeur de méthodologie, Françoise REGNARD
- **Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts – Nathalie COUVREUR
- **Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts – Françoise REGNARD
- **Connaissances sociologiques et culturelles** : 3 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Nathalie COUVREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE a pour but de former un pédagogue disposant d'outils concrets d'analyse et de production utiles à l'enseignement musical :

- Ils seront capables de cibler et de développer des tâches répondant aux besoins spécifiques des paysages pédagogiques diversifiés ;
- Par l'activation des savoirs, ils seront capables de faire acquérir progressivement les compétences visées dans les finalités de cet enseignement ;
- Ils pourront mettre en œuvre les savoirs et les attitudes destinés à transmettre un geste créatif et libéré ainsi que des techniques d'interprétation, d'écritures musicales ou d'orchestration, en somme, une attitude de performance ou de production artistique pensée dans son contexte local et en adéquation avec la culture contemporaine ;

- Ils seront capables de réflexivité dans un esprit d'ouverture et de recherche pour s'adapter dans la carrière aux situations nouvelles et créer un climat propice à l'apprentissage ;
- Ils se voudront enfin curieux et instruits pour susciter la curiosité artistique chez les apprenants.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Méthodologie spécialisée : 30%
- Stages : 25%
- Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles : 15%
- Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche : 15%
- Connaissances sociologiques et culturelles : 15%

UE302 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, FORMATION MUSICALE PE5 D**ECTS : 18****HEURES ANNÉE : 160****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Françoise REGNARD****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Méthodologie spécialisée** : 9 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy, Carré des Arts
Gilles ANSCIAUX, Dominique BODART, Céline BODSON, Jean-François BOYER, Xavier CARLIER, Olivier DOUYEZ, Vincent DUBÈS, Claire-Hélène INGLESE, Nathalie LEFÈVRE, Franz MASSON, Gérard NOACK, Bram NOLF, Ingrid PROCUREUR, Magali RISCHETTE, Julius STENZEL, Giovanni VERO, Etienne WALHAIN
- **Stages** : 9 ECTS | 130H | Q1+2 | rue de Nimy
Le professeur de méthodologie, Françoise REGNARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE a pour but de former un pédagogue disposant d'outils concrets d'analyse et de production utiles à l'enseignement musical :

- Ils seront capables de cibler et de développer des tâches répondant aux besoins spécifiques des paysages pédagogiques diversifiés ;
- Par l'activation des savoirs, ils seront capables de faire acquérir progressivement les compétences visées dans les finalités de cet enseignement ;
- Ils pourront mettre en œuvre les savoirs et les attitudes destinés à transmettre un geste créatif et libéré ainsi que des techniques d'interprétation, d'écritures musicales ou d'orchestration, en somme, une attitude de performance ou de production artistique pensée dans son contexte local et en adéquation avec la culture contemporaine ;
- Ils seront capables de réflexivité dans un esprit d'ouverture et de recherche pour s'adapter dans la carrière aux situations nouvelles et créer un climat propice à l'apprentissage ;
- Ils se voudront enfin curieux et instruits pour susciter la curiosité artistique chez les apprenants.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Méthodologie spécialisée : 60%
- Stages : 40%

UE302bis – ÉCRITURES CLASSIQUES ET COMPOSITION PE5 D**ECTS : 15****HEURES ANNÉE : 160****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Françoise REGNARD****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Méthodologie spécialisée** : 7 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy, Carré des Arts
Thomas FOGUENNE, Claude LEDOUX
- **Stages** : 8 ECTS | 130H | Q1+2 | rue de Nimy
Le professeur de méthodologie, Françoise REGNARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE a pour but de former un pédagogue disposant d'outils concrets d'analyse et de production utiles à l'enseignement musical :

- Ils seront capables de cibler et de développer des tâches répondant aux besoins spécifiques des paysages pédagogiques diversifiés ;
- Par l'activation des savoirs, ils seront capables de faire acquérir progressivement les compétences visées dans les finalités de cet enseignement ;
- Ils pourront mettre en œuvre les savoirs et les attitudes destinés à transmettre un geste créatif et libéré ainsi que des techniques d'interprétation, d'écritures musicales ou d'orchestration, en somme, une attitude de performance ou de production artistique pensée dans son contexte local et en adéquation avec la culture contemporaine ;
- Ils seront capables de réflexivité dans un esprit d'ouverture et de recherche pour s'adapter dans la carrière aux situations nouvelles et créer un climat propice à l'apprentissage ;
- Ils se voudront enfin curieux et instruits pour susciter la curiosité artistique chez les apprenants.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Méthodologie spécialisée : 60%
- Stages : 40%

PRATIQUES ARTISTIQUES

UE303.1 – CORDES, VIOLON PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN
- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – cordes frottées : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE303.2 – CORDES, ALTO PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Daniel RUBENSTEIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH
- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – cordes frottées : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE303.3 – CORDES, VIOLONCELLE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **David COHEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON
- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel : Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – cordes frottées : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE303.4 – CORDES, CONTREBASSE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe CORMANN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN
- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – cordes frottées : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE304.1 – CORDES, VIOLON PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE304.2 – CORDES, ALTO PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Daniel RUBENSTEIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE304.3 – CORDES, VIOLONCELLE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **David COHEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE304.4 – CORDES, CONTREBASSE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe CORMANN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE305.1 – VENTS, BASSON PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.2 – VENTS, CLARINETTE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ronald VAN SPAENDONCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Ronald VAN SPAENDONCK, Nathalie LEFÈVRE
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.3 – VENTS, COR PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.4 – VENTS, FLÛTE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean PRÉVOT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT, Hélène LAGADITIS
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Gérard NOACK

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.5 – VENTS, HAUTBOIS PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Bram NOLF**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.6 – VENTS, SAXOPHONE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Giovanni VERO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO, Yuina TAKAMIZO
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Giovanni VERO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.7 – VENTS, TROMBONE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.8 – VENTS, TROMPETTE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Dominique BODART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE305.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON
- **Lecture et transposition – vents** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Hélène ADNET, Sylvain CREMERS, Pascal MOREAU
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – vents : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE306.1 – VENTS, BASSON PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.2 – VENTS, CLARINETTE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ronald VAN SPAENDONCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Ronald VAN SPAENDONCK, Nathalie LEFÈVRE
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.3 – VENTS, COR PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.4 – VENTS, FLÛTE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean PRÉVOT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT, Hélène LAGADITIS
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Gérard NOACK
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.5 – VENTS, HAUTBOIS PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Bram NOLF**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.6 – VENTS, SAXOPHONE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Giovanni VERO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO, Yuina TAKAMIZO
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Giovanni VERO
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.7 – VENTS, TROMBONE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.8 – VENTS, TROMPETTE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Dominique BODART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE306.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Franz MASSON**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE307 – PERCUSSIONS PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX
- **Lecture et transposition – percussions** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – percussions : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE308 – PERCUSSIONS PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE309 – HARPE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR
- **Lecture et transposition – harpe** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – harpe : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Orchestre et/ou ensemble : 20%

UE310 – HARPE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER, Ingrid PROCUREUR
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Pratique homogène du répertoire d'orchestre, maîtrise correcte des techniques s'y rapportant, autonomie, développement des facultés d'analyse, élargissement du spectre des genres abordés, éveil à l'esthétisme musical ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 50%
- Musique de chambre : 25%
- Orchestre et/ou ensemble : 15%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE311 – CLAVIERS, PIANO PE4 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Hans RYCKELYNCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU, Thomas PAULE
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Yves GOURMEUR
- **Lecture et transposition – piano** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Étude des langages contemporains à travers les différents courants des XX^e et XXI^e siècles, les partitions et notations contemporaines, les instrumentations atypiques, la pratique de différents styles dans les musiques non classiques ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 15%
- Lecture et transposition – piano : 15%
- Musique de chambre : 25%

UE312 – CLAVIERS, PIANO PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Hans RYCKELYNCK**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 22 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU, Thomas PAULE
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier l'étudiant aux différentes facettes de l'activité de musicien et l'amener à un haut niveau dans sa pratique. Les cours proposés sont indispensables à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 75%
- Musique de chambre : 25%

UE313 – CLAVIERS, ORGUE PE4 D

ECTS : **23**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Improvisation – orgue** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Lecture et transposition – orgue** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Acquisition des outils nécessaires aux aspects stylistiques de l'improvisation par la pratique et la maîtrise des techniques d'appropriation et d'analyse ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 50%
- Improvisation – orgue : 25%
- Lecture et transposition – orgue : 25%

UE314 – CLAVIERS, ORGUE PE5 D

ECTS : **22**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 16 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Improvisation – orgue** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Lecture et transposition – orgue** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Musique de chambre** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Maîtrise de la performance scénique, du répertoire et des styles musicaux, maîtrise technique de l'instrument, sens de l'écoute, créativité et autonomie ;
- Acquisition des outils nécessaires aux aspects stylistiques de l'improvisation par la pratique et la maîtrise des techniques d'appropriation et d'analyse ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 50%
- Improvisation – orgue : 25%
- Lecture et transposition – orgue : 15%
- Musique de chambre : 10%

UE315 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **210**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DOUYEZ**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ
- **Lecture et transposition – accordéon** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ
- **Stage** : 1 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux ;
- D'interpréter des œuvres en groupe ou en ensemble d'accordéons ;
- De jouer et travailler avec d'autres instrumentistes chambristes ;
- De déchiffrer rapidement grâce au cours de lecture transposition ;
- D'effectuer des réparations de base sur un accordéon, à travers le module de stage.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – accordéon : 10%
- Musique de chambre : 25%
- Ensemble : 15%
- Stage : 5%

UE316 – CLAVIERS, ACCORDÉON PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Olivier DOUYEZ**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux ;
- D'interpréter des œuvres en groupe ou en ensemble d'accordéons ;
- De jouer et travailler avec d'autres instrumentistes chambristes ;
- D'effectuer des réparations de base sur un accordéon, à travers le module de stage.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 50%
- Musique de chambre : 25%
- Ensemble : 15%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE317 – GUITARE PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **180**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 19 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Magali RISCHETTE, Vincent DUBES
- **Lecture et transposition – guitare** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et styles envisagés dans le cadre des cours d'ensemble de guitares et de musique de chambre, et de maîtriser ces paramètres dans les exercices de lecture.

L'étudiant-e doit en outre être capable de se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 45%
- Lecture et transposition – guitare : 15%
- Musique de chambre : 20%
- Ensemble : 20%

UE318 – GUITARE PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Magali RISCHETTE, Vincent DUBÈS
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Magali RISCHETTE
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

Il est demandé à l'étudiant·e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et styles envisagés dans le cadre des cours d'ensemble de guitares, de musique de chambre et de travail avec accompagnateur.

L'étudiant·e doit en outre être capable de se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument : 50%
- Musique de chambre : 25%
- Ensemble : 15%
- Travail avec accompagnateur : 10%

UE319 – CHANT PE4 D

ECTS : **29**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant** : 18 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT, Marie-Laure COENJAERTS
- **Instrument – piano (chanteurs)** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT
- **Musique de chambre** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

- Les étudiants feront preuve d'autonomie tant sur le plan technique qu'artistique ;
- Ils pourront se donner des outils de manipulation et d'analyse des langages musicaux, linguistiques, stylistiques des œuvres choisies avec pertinence ;
- Ils seront capables de placer la formation vocale dans l'histoire de l'art autant que dans l'interdépendance artistique ;
- Ils seront déjà capables de mettre en œuvre des savoirs et des attitudes destinés à transmettre un geste vocal sain et équilibré basé sur un bon fonctionnement physiologique et acoustique de la voix humaine ;
- Ils prendront plaisir à échanger musicalement et artistiquement avec l'accompagnateur ou avec des instrumentistes ou d'autres chanteurs.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant : 45%
- Instrument – piano (chanteurs) : 15%
- Musique de chambre : 25%
- Travail avec accompagnateur : 15%

UE320 – CHANT PE5 D

ECTS : **25**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Chant** : 16 ECTS | 45H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT, Marie-Laure COENJAERTS
- **Instrument – piano (chanteurs)** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

- Les étudiants feront preuve d'autonomie tant sur le plan technique qu'artistique ;
- Ils pourront se donner des outils de manipulation et d'analyse des langages musicaux, linguistiques, stylistiques des œuvres choisies avec pertinence ;
- Ils seront capables de placer la formation vocale dans l'histoire de l'art autant que dans l'interdépendance artistique ;
- Ils seront déjà capables de mettre en œuvre des savoirs et des attitudes destinés à transmettre un geste vocal sain et équilibré basé sur un bon fonctionnement physiologique et acoustique de la voix humaine ;
- Ils prendront plaisir à échanger musicalement et artistiquement avec l'accompagnateur ou avec des instrumentistes ou d'autres chanteurs.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Chant : 45%
- Instrument – piano (chanteurs) : 15%
- Musique de chambre : 25%
- Travail avec accompagnateur : 15%

UE323 – COMPOSITION PE4 D

ECTS : **26**

HEURES ANNÉE : **285**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition** : 17 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX, Geoffrey FRANCOIS, Gilles GOBERT
- **Composition – orchestration** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 3 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane ORLANDO
- **Informatique – musique assistée par ordinateur** : 2 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Découverte des outils pédagogiques concrets (analyse et production) utiles à l'enseignement de la composition musicale ;
- Comprendre et mettre en œuvre les savoirs et les attitudes destinés à transmettre un geste créatif et libéré, des techniques d'écritures musicales, des techniques d'orchestration, des techniques électroacoustique et autres M.A.O., en somme, une attitude de production artistique pensée dans son contexte local et en adéquation avec la culture et les médias contemporains ;
- Être curieux et instruits pour susciter la curiosité artistique chez les apprenants.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition : 40%
- Composition – orchestration : 25%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 20%
- Informatique – musique assistée par ordinateur : 15%

UE324 – COMPOSITION PE5 D

ECTS : **20**

HEURES ANNÉE : **240**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Composition** : 13 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX, Geoffrey FRANCOIS, Gilles GOBERT
- **Composition – orchestration** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane ORLANDO
- **Informatique – musique assistée par ordinateur** : 2 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise les objectifs suivants :

- Découverte des outils pédagogiques concrets (analyse et production) utiles à l'enseignement de la composition musicale ;
- Comprendre et mettre en œuvre les savoirs et les attitudes destinés à transmettre un geste créatif et libéré, des techniques d'écritures musicales, des techniques d'orchestration, des techniques électroacoustique et autres M.A.O., en somme, une attitude de production artistique pensée dans son contexte local et en adéquation avec la culture et les médias contemporains ;
- Être curieux et instruits pour susciter la curiosité artistique chez les apprenants.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Composition : 45%
- Composition – orchestration : 25%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 15%
- Informatique – musique assistée par ordinateur : 20%

UE325 – FORMATION MUSICALE PE4 D

ECTS : **22**

HEURES ANNÉE : **270**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Béatrice MESTDAGH**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Accompagnement (cours)** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Cassandra MARFIN
- **Approche de l'ethnomusicologie** : 1 ECTS | 15H | Q1 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Chant** : 1 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Laure COENJAERTS
- **Chant d'ensemble** : 1 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Créativité musicale** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier CARLIER
- **Direction de chœur** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Béatrice MESTDAGH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Pratique artistique visant à acquérir la certification de la maîtrise de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité sous ses aspects théoriques et pratiques, de la capacité d'accompagner au piano une classe de formation musicale et d'avoir un regard critique par rapport à la production musicale.

Ces cours se basent sur les activités d'apprentissage et méthodes suivantes :

- Participation actives à tous les cours de l'UE ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

- L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20 ;
- La note à l'issue du premier quadrimestre ne donne pas lieu à l'obtention de crédits, il s'agit d'une évaluation partielle ;
- Une seconde session est organisée pour le cours d'approche à l'ethnomusicologie.

- Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Accompagnement (cours) : 10%
- Approche de l'ethnomusicologie : 10%
- Chant : 10%
- Chant d'ensemble : 10%
- Créativité musicale : 10%
- Direction de chœur : 10%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 10%
- Formation musicale : 30%

UE326 – FORMATION MUSICALE PE5 D

ECTS : **17**

HEURES ANNÉE : **225**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Béatrice MESTDAGH**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Accompagnement (cours)** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Cassandra MARFIN
- **Chant** : 1 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-Laure COENJAERTS
- **Chant d'ensemble** : 1 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Créativité musicale** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Xavier CARLIER
- **Direction de chœur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Charles MICHIELS
- **Formation musicale** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Béatrice MESTDAGH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Pratiques artistiques visent à acquérir la certification de la maîtrise de la lecture musicale dans tous ses paramètres, de la formation de l'oreille, de la production vocale individuelle et collective, de la conscience du corps en situation de production musicale, de la créativité sous ses aspects théoriques et pratiques, de la capacité d'accompagner au piano une classe de formation musicale et d'avoir un regard critique par rapport à la production musicale.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- Participation actives à tous les cours de l'UE ;
- Travail à domicile requis par les enseignants de ces cours ;
- Productions artistiques organisées dans le cadre de ces cours.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

- L'UE est validée quand chaque activité d'apprentissage est validée au seuil de réussite de 10/20 sans compensation automatique possible ;
- La note à l'issue du premier quadrimestre ne donne pas lieu à l'obtention de crédits, il s'agit d'une évaluation partielle.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Accompagnement (cours) : 15%
- Chant : 10%
- Chant d'ensemble : 10%
- Créativité musicale : 10%
- Direction de chœur : 15%
- Formation musicale : 40%

ANALYSE ET ÉCRITURES

UE321 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE4 D

ECTS : **27**

HEURES ANNÉE : **255**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Thomas FOGUENNE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 15 ECTS | 105H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE
- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane ORLANDO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

La formation doit apporter les outils nécessaires à l'étude approfondie de toute partition, entre autres par le développement de l'audition intérieure, la connaissance des pratiques compositionnelles relatives aux styles d'époques variées et l'aptitude de transmission de cette connaissance (tout particulièrement pour le master didactique), mais aussi l'apport d'une réflexion, utile aux jeunes compositeurs et interprètes, sur les relations entre les langages musicaux, les techniques les formes et les esthétiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 30%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 50%
- Formation approfondie aux langages contemporains : 20%

UE322 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE5 D

ECTS : **24**

HEURES ANNÉE : **240**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Thomas FOGUENNE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 16 ECTS | 150H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

La formation doit apporter les outils nécessaires à l'étude approfondie de toute partition, entre autres par le développement de l'audition intérieure, la connaissance des pratiques compositionnelles relatives aux styles d'époques variées et l'aptitude de transmission de cette connaissance (tout particulièrement pour le master didactique), mais aussi l'apport d'une réflexion, utile aux jeunes compositeurs et interprètes, sur les relations entre les langages musicaux, les techniques les formes et les esthétiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 40%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 60%

UE327 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, SAUF PIANO & ORGUE PE4 D**ECTS : 5****HEURES ANNÉE : 45****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3****RESPONSABLE DE L'UE : Jean-Marie RENS****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures** : 5 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Marie RENS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures : 100%

UE329 – CLAVIERS, PIANO PE4 D

ECTS : **7**

HEURES ANNÉE : **75**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean-Marie RENS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures** : 5 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Marie RENS
- **Harmonie pratique** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures : 65%
- Harmonie pratique : 35%

UE330 – CLAVIERS, ORGUE PE4 D

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **75**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean-Marie RENS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures** : 5 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Marie RENS
- **Harmonie pratique** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures : 50%
- Harmonie pratique : 50%

UE331 – CLAVIERS, ORGUE PE5 D

ECTS : **3**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Arnaud VAN DE CAUTER**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Harmonie pratique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Harmonie pratique : 100%

UE334 – COMPOSITION PE4 D**ECTS : 7****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3****RESPONSABLE DE L'UE : Claude LEDOUX****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du compositeur. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 40%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 40%
- Clavier 2nd instrument : 20%

UE335 – COMPOSITION PE5 D

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 90

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Claude LEDOUX
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du compositeur. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 40%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 40%
- Clavier 2nd instrument : 20%

UE336 – FORMATION MUSICALE PE4 D

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean-Marie RENS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures** : 5 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Marie RENS
- **Clavier 2nd instrument** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE
- **Harmonie pratique** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures : 40%
- Clavier 2nd instrument : 30%
- Harmonie pratique : 30%

UE337 – FORMATION MUSICALE PE5 D

ECTS : **4**

HEURES ANNÉE : **45**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean-Marie RENS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE
- **Harmonie pratique** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 50%
- Harmonie pratique : 50%

PRATIQUE DE CLAVIER

UE332 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE4 D

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **45**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Marie-France FOCANT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Clavier 2nd instrument** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE
- **Harmonie pratique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Ce cours et le cours d'harmonie pratique constituent l'un comme l'autre des fondamentaux de la formation musicale de l'étudiant en Écritures classiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 50%
- Harmonie pratique : 50%

UE333 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE5 D**ECTS : 2****HEURES ANNÉE : 15****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3****RESPONSABLE DE L'UE : Marie-France FOCANT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Il s'agit d'un cours absolument déterminant dans la formation musicale de l'étudiant en Écritures classiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 100%

CULTURE

UE338 – FORMATION INSTRUMENTALE PE4 D

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabrice HOLVOET
- **Histoire approfondie de la musique** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM
- **Acoustique spécifique et facture instrumentale** : 2 ECTS | 15H | Q2 | Carré des Arts
Antoine GOUDESEUNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'unité d'enseignement vise la prise de conscience par l'étudiant d'aspects spécialisés de l'histoire de la musique pour lui permettre de maîtriser une pratique artistique critique et créative, socialement responsable à l'horizon d'une culture en évolution mais profondément conditionnée par son passé.

En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

L'étudiant(e) aura acquis des connaissances de base en acoustique instrumentale. Il aura également connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution et sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 20%

- Histoire approfondie de la musique : 30%
- Histoire comparée des arts : 20%
- Introduction à la philosophie : 15%
- Acoustique spécifique et facture instrumentale : 15%

UE339 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE PE5 D**ECTS : 2****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Patrick ROBERT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT
- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Aspects légaux et juridiques : 50%
- Marketing : 50%

UE340 – CHANT PE4 D

ECTS : **9**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabrice HOLVOET
- **Histoire approfondie de la musique** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'unité d'enseignement vise la prise de conscience par l'étudiant d'aspects spécialisés de l'histoire de la musique pour lui permettre de maîtriser une pratique artistique critique et créative, socialement responsable à l'horizon d'une culture en évolution mais profondément conditionnée par son passé.

En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

L'étudiant(e) aura également connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution et sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 20%
- Histoire approfondie de la musique : 40%
- Histoire comparée des arts : 25%
- Introduction à la philosophie : 15%

UE341 – ÉCRITURES CLASSIQUES ET COMPOSITION PE4 D

ECTS : **10**

HEURES ANNÉE : **135-195**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | Écritures classiques 60H / Compo 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Séminaires, visites et concerts** : 1 ECTS | Écritures classiques 45H / Compo 15H | Q1+2 | Carré des Arts – Thomas FOGUENNE, Claude LEDOUX
- **Histoire approfondie de la musique** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'unité d'enseignement vise la prise de conscience par l'étudiant d'aspects spécialisés de l'histoire de la musique pour lui permettre de maîtriser une pratique artistique critique et créative, socialement responsable à l'horizon d'une culture en évolution mais profondément conditionnée par son passé. En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition.

L'étudiant(e) aura également connaissance des affinités et convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution et sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 25%
- Séminaires, visites et concerts : 10%
- Histoire approfondie de la musique : 30%
- Histoire comparée des arts : 20%
- Introduction à la philosophie : 15%

UE342 – ÉCRITURES CLASSIQUES ET COMPOSITION PE5 D**ECTS : 4****HEURES ANNÉE : 90-120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Patrick ROBERT****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | Écritures classiques 60H / Compo 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT
- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique. Il sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 50%
- Aspects légaux et juridiques : 25%
- Marketing : 25%

UE343 – FORMATION MUSICALE PE4 D

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **150**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Fabian BALTHAZART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Séminaires, visites et concerts** : 1 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts
Béatrice MESTDAGH
- **Histoire approfondie de la musique** : 3 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Xavier FALQUES
- **Histoire comparée des arts** : 2 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Gilles REMY
- **Introduction à la philosophie** : 2 ECTS | 30H | Q2 | Carré des Arts
Thierry Daniel DRUMM
- **Anatomie et physiologie du système phonatoire** : 1 ECTS | 15H | Q2 | rue de Nimy
Bernard HARMEGNIES
- **Informatique – musique assistée par ordinateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

L'unité d'enseignement vise la prise de conscience par l'étudiant d'aspects spécialisés de l'histoire de la musique pour lui permettre de maîtriser une pratique artistique critique et créative, socialement responsable à l'horizon d'une culture en évolution mais profondément conditionnée par son passé. En outre, l'UE introduit les étudiants à l'exercice de la pensée philosophique en prenant appui sur des auteurs de la tradition. L'étudiant(e) aura également connaissance des convergences entre littérature, philosophie, arts plastiques et musique à travers leur évolution et sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical. L'étudiant(e) développera enfin des connaissances techniques en anatomie du système phonatoire et musique assistée par ordinateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Séminaires, visites et concerts : 10%
- Histoire approfondie de la musique : 30%

- Histoire comparée des arts : 20%
- Introduction à la philosophie : 15%
- Anatomie et physiologie du système phonatoire : 10%
- Informatique – musique assistée par ordinateur : 15%

UE344 – FORMATION MUSICALE PE5 D

ECTS : **6**

HEURES ANNÉE : **120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Patrick ROBERT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Fabrice HOLVOET
- **Théorie de la musique ancienne** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Florence BELLIERE
- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT
- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique. Il sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical et aura acquis des savoirs théoriques en musique ancienne.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 25%
- Théorie de la musique ancienne : 35%
- Aspects légaux et juridiques : 20%
- Marketing : 20%

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

UE345 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, ÉCRITURES CLASSIQUES, COMPOSITION, FORMATION MUSICALE PE4 D

ECTS : **2**

HEURES ANNÉE : **15**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Françoise REGNARD**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Méthodologie de la recherche** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts + Nimy

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'étudiant doit acquérir la capacité à cerner une ou plusieurs problématiques relatives à sa discipline ou à l'enseignement de sa discipline, à référencer et à argumenter son propos dans un esprit de recherche, et à communiquer le fruit de son travail dans un document écrit.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Méthodologie de la recherche : 100%

UE346 – FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE, ÉCRITURES CLASSIQUES,
COMPOSITION, FORMATION MUSICALE PE5 D

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **15**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le directeur et/ou le promoteur**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Mémoire** : 15 ECTS | 15H | Q1+2 | Carré des Arts + Nimy

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'étudiant doit acquérir la capacité à cerner une ou plusieurs problématiques relatives à sa discipline ou à l'enseignement de sa discipline, à référencer et à argumenter son propos dans un esprit de recherche, et à communiquer le fruit de son travail dans un document écrit.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Mémoire : 100%

MASTER SPÉCIALISÉ

FINALITÉ

UE402.1 – CORDES, VIOLON

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE
CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Eliot LAWSON, Kremena NIKOLOVA, Daniel RUBENSTEIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Violon, finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en violon afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE402.2 – CORDES, ALTO

FINALITÉS : SECOND INSTRUMENT / RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE
/ RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PES S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Daniel RUBENSTEIN, Marc SABBAH

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Alto, finalités : Second instrument / Récital / Orchestre / Musique de chambre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en alto afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE402.3 – CORDES, VIOLONCELLE

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE
CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : 30

HEURES ANNÉE : 60

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
David COHEN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Violoncelle, finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en violoncelle afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE402.4 – CORDES, CONTREBASSE

FINALITÉS : MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Philippe CORMANN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Philippe CORMANN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Contrebasse, finalités : Musique de chambre / Orchestre » entend prolonger le Master initial en contrebasse afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.1 – VENTS, BASSON

FINALITÉS : CONTREBASSON / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles DESMAZIÈRE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles DESMAZIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Basson, finalités : Contrebasson / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en basson afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.2 – VENTS, CLARINETTE

FINALITÉS : CLARINETTE BASSE / RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE /
RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Paolo DE GASPARI, Ronald VAN SPAENDONCK

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Clarinette, finalités : Clarinette basse / Récital / Orchestre / Musique de chambre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en clarinette afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.3 – VENTS, COR

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE
CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Eliz ERKALP**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Eliz ERKALP

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Cor, finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en cor afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.4 – VENTS, FLÛTE

FINALITÉS : PICCOLO / RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean PRÉVOT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

Projet artistique spécialisé : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Jean PRÉVOT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Flûte, finalités : Piccolo / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en flûte afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.5 – VENTS, HAUTBOIS

FINALITÉS : COR ANGLAIS / RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE /
RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Bram NOLF**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Bram NOLF

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Hautbois, finalités : Cor anglais / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en hautbois afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.6 – VENTS, SAXOPHONE

FINALITÉS : SECOND INSTRUMENT / RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE
/ RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PES S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Giovanni VERO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Giovanni VERO

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Saxophone, finalités : Second instrument / Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en saxophone afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.7 – VENTS, TROMBONE

FINALITÉS : TROMBONE BASSE / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Trombone, finalités : Trombone basse / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en trombone afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.8 – VENTS, TROMPETTE

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE
CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : 30

HEURES ANNÉE : 60

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Dominique BODART**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Dominique BODART

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Trompette, finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en trompette afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE403.9 – VENTS, TUBA / EUPHONIUM

FINALITÉS : MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN
PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Franz MASSON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Tuba / euphonium, finalités : Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en tuba / euphonium afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE404 – PERCUSSIONS

FINALITÉ : MUSIQUE DE CHAMBRE

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Gilles ANSCIAUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Gilles ANSCIAUX

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Percussions, finalité : Musique de chambre » entend prolonger le Master initial en percussions afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE405 – HARPE

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE
CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Ingrid PROCUREUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Ingrid PROCUREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Harpe, finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en harpe afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE406 – CLAVIERS, PIANO

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Hans RYCKELYNCK, Rosella CLINI, Jean-Michel DAYEZ, Yuka IZUTSU

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Piano, finalités : Récital / Musique de chambre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en piano afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE407 – CLAVIERS, PIANO D'ACCOMPAGNEMENT PE5 S**ECTS : 30****HEURES ANNÉE : 120****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Stéphane DE MAY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Instrument – accompagnement au piano (cours) :** / ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane DE MAY
- **Instrument – accompagnement au piano (stages) :** / ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane DE MAY
- **Projet artistique spécialisé :** 30 ECTS | / | Q1+2 | rue de Nimy
Stéphane DE MAY

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Piano d'accompagnement », entend prolonger le Master initial en piano d'accompagnement afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes de l'accompagnement musical.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

On veillera en outre à l'acquisition progressive des qualités suivantes :

- Efficacité dans l'élaboration du travail préparatoire (rapidité, analyse globale et approfondie) ;
- Sens développé de l'écoute et recherche constante de l'équilibre avec les différents partenaires ;
- Assimilation des particularités stylistiques et techniques propres aux différentes époques abordées ;
- Traduire par le piano la dimension ainsi que les spécificités de timbres de l'orchestre ;
- Acquisition d'une maîtrise technique en fonction des points précédents.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- **Projet artistique spécialisé : 100%**

UE408 – CLAVIERS, ORGUE RÉCITAL

FINALITÉ : RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Orgue récital, finalité : Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en orgue afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE409 – CLAVIERS, ACCORDÉON

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur d'instrument**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Olivier DOUYEZ, Emmanuel COMTÉ

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Accordéon, finalités : Récital / Musique de chambre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en accordéon afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE410 – GUITARE

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / ORCHESTRE / RÉPERTOIRE
CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Magali RISCHETTE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Magali RISCHETTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Guitare, finalités : Récital / Musique de chambre / Orchestre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en guitare afin de former des musiciens de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur instrument.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique. L'étudiant devra être capable pour cela :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, sa connaissance du répertoire, sa créativité et son autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE411 – CHANT

FINALITÉS : RÉCITAL / MUSIQUE DE CHAMBRE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de chant**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Thierry MIGLIORINI, Axel EVERAERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Chant, finalités : Récital / Musique de chambre / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en chant afin de former des chanteurs de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de l'interprétation musicale propre à leur art.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique.

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans le respect du contrat établi avec le professeur afin d'évoluer positivement vers l'ensemble des savoirs de sa pratique :

- Il devra faire preuve de maîtrise technique, d'une certaine autonomie et de qualités artistiques vers ces pistes de travail adapté ;
- Il aura le souci d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées ;
- L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive ;
- L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. IL pourra déjà ainsi remettre les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et montrera déjà des dispositions vers l'expression musicale et l'appropriation interprétative.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE412 – DIRECTION D'ORCHESTRE

FINALITÉS : RÉPERTOIRE LYRIQUE / RÉPERTOIRE CONTEMPORAIN PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Nicolas KRÜGER**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Nicolas KRÜGER

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Direction d'orchestre, finalités : Répertoire lyrique / Répertoire contemporain » entend prolonger le Master initial en direction d'orchestre afin de former des chefs de haut niveau, véritables spécialistes d'une dimension de leur choix du répertoire d'orchestre.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'une performance publique.

Au terme des études, l'étudiant doit être capable de se présenter devant un ensemble ou un orchestre professionnel, c'est-à-dire qu'il maîtrise une technique suffisante et qu'il a intégré les orientations théoriques et les exigences éthiques inhérentes aux œuvres qu'il dirige.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

UE413 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE5 S**ECTS : 30****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Thomas FOGUENNE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Thomas FOGUENNE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Écritures classiques » entend prolonger le Master initial en écritures afin de former de véritables spécialistes des écritures musicales classiques.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'un projet d'analyse et écritures.

Au terme des études, l'étudiant-e aura acquis les outils nécessaires à l'étude approfondie de toute partition, entre autres par le développement de l'audition intérieure, la connaissance des pratiques compositionnelles relatives aux styles mis à l'étude et l'aptitude de transmission de cette connaissance, mais aussi l'apport d'une réflexion, utile aux jeunes compositeurs et interprètes, sur les relations entre langages musicaux, techniques et esthétiques.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- **Projet artistique spécialisé** : 100%

UE414 – COMPOSITION PE5 S

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Claude LEDOUX

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Composition » entend prolonger le Master initial en composition afin de former de véritables spécialistes de la composition musicale.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa discipline et visant la préparation d'un projet de composition.

L'UE vise les objectifs suivants :

- Composition d'œuvres originales, maîtrise dans l'art de la création musicale à destination de solistes, d'ensembles simples ou complexes ainsi que pour orchestre symphonique, le tout avec ou sans électronique (musique mixte) ;
- Compréhension finale de la notion de discours musical et de projet compositionnel ;
- Apprentissage de l'autonomie créatrice et réflexions sur le monde professionnel de la composition ;
- Critique positive de la pensée compositionnelle choisie par l'étudiant et approfondissement des techniques appropriées ;
- Maîtrise première des nouvelles technologies « portables » appliquées à la composition.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

**UE415 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / COMPOSITION
PE5 S**

ECTS : **30**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Denis POUSSEUR**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Denis POUSSEUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Composition – Musiques appliquées et interactives » entend prolonger le Master initial en musiques appliquées et interactives afin de former de véritables spécialistes de la discipline.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa pratique et visant la préparation d'un projet personnel.

L'UE vise la formation aux techniques de composition et à la théorie musicale dans une optique largement pluri-stylistique apte à s'adapter à divers supports visuels, textuels, ou autres.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Projet artistique spécialisé : 100%

**UE416 – COMPOSITION – MUSIQUES APPLIQUÉES ET INTERACTIVES / DRAMATURGIE
PE5 S****ECTS : 3****HEURES ANNÉE : 30****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Jean-Luc FAFCHAMPS****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Composition – Musiques appliquées et interactives » entend prolonger le Master initial en musiques appliquées et interactives afin de former de véritables spécialistes de la discipline. Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa pratique et visant la préparation d'un projet personnel.

L'UE vise à analyser les relations dramaturgiques très variées qui naissent de la mise en relation d'une musique et d'un support non-musical. L'étudiant-e apprend à mettre les techniques compositionnelles acquises par ailleurs au service de ces dramaturgies. Il doit découvrir et comprendre les normes en vigueur dans différentes pratiques, dans différentes cultures, essayer de les respecter avant - peut-être - de pouvoir les dépasser.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- **Analyse et écritures – analyse des musiques appliquées** : 100%

UE417 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5 S**ECTS : 30****HEURES ANNÉE : 60****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5, 6****RESPONSABLE DE L'UE : Régis RENOUARD LARIVIÈRE****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Projet artistique spécialisé** : 30 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Jorge Daniel PEREZ HAJDU, Régis RENOUARD LARIVIÈRE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le Master Spécialisé en « Électroacoustique – composition acousmatique » entend prolonger le Master initial en électroacoustique afin de former de véritables spécialistes de la discipline.

Le Master vise la préparation par l'étudiant d'un projet artistique spécialisé centré sur un aspect de sa pratique et visant la préparation d'un projet personnel.

L'UE vise à :

- Composer des pièces, impliquant une certaine maîtrise de la perception du temps musical ;
- Se servir de tous les outils, techniques et intellectuels afin d'expérimenter un univers et un style personnel et par conséquent, accéder à une expressivité sincère ;
- Avoir conscience des Formes possibles et spécifiques de la composition acousmatique ;
- Développer l'autonomie et la distanciation permettant l'autocritique ;
- Avoir une attitude plus expérimentale ;
- Réflexions et recherches sur le phénomène musical en général ;
- Réflexions sur le travail personnel, sur l'évolution de sa propre esthétique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- **Projet artistique spécialisé** : 100%

PRATIQUES ARTISTIQUES

UE418 – CORDES PE5 S

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Lecture et transposition – cordes frottées** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Wibert AERTS, Julius STENZEL
- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 90H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Lecture et transposition – cordes frottées : 25%
- Musique de chambre : 50%
- Travail avec accompagnateur : 25%

UE419 – VENTS ET PERCUSSIONS PE5 S

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 9 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 70%
- Travail avec accompagnateur : 30%

UE420 – HARPE PE5 S

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 10 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;
- Travail de pièces avec accompagnateur.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 70%
- Travail avec accompagnateur : 30%

UE421 – CLAVIERS, PIANO PE5 S

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 13 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments ;

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 100%

UE422 – CLAVIERS, PIANO D'ACCOMPAGNEMENT PE5 S**ECTS : 13****HEURES ANNÉE : 90****PRÉREQUIS : -****RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5****RESPONSABLE DE L'UE : Stéphane DE MAY****ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :**

- **Harmonie pratique** : 6 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Improvisation** : 4 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Yves GOURMEUR
- **Lecture et transposition – piano** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Alexander GURNING, Olga KONONOVA

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Approche des fondamentaux de l'harmonie ;
- Développement du sens de l'improvisation chez l'élève, capacité à réduire le texte en lecture à vue afin de produire un accompagnement improvisé sur base de mélodies, d'accords chiffrés ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Harmonie pratique : 40%
- Improvisation : 30%
- Lecture et transposition – piano : 30%

UE423 – CLAVIERS, ORGUE PE5

ECTS : **12**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Etienne WALHAIN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Improvisation – orgue** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Harmonie pratique** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL
- **Lecture et transposition – orgue** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Etienne WALHAIN
- **Musique de chambre** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel :

- Acquisition des outils nécessaires aux aspects stylistiques de l'improvisation par la pratique et la maîtrise des techniques d'appropriation et d'analyse ;
- Approche des fondamentaux de l'harmonie ;
- Technique d'approche de textes nouveaux nécessitant la mise en place de stratégies de lecture efficaces et productives. Développement de la stabilité rythmique, du spectre sonore, de la perception du tempo, réactivité, réflexes, vitesse de montage et gestion des imprévus ;
- Développement de l'écoute dans la pratique collective de la musique de chambre, prise de conscience de la vision globale d'une œuvre au-delà de sa partie jouée, capacité à développer une vision commune d'une œuvre dans son approche esthétique autant que technique, capacité à ouvrir sa sensibilité aux spécificités de chaque famille d'instruments.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Improvisation – orgue : 30%
- Harmonie pratique : 25%
- Lecture et transposition – orgue : 20%
- Musique de chambre : 25%

UE424 – ACCORDÉON ET GUITARE PE5 S

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **120-135**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Le professeur de musique de chambre**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Musique de chambre** : 8 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Orchestre et/ou ensemble** : 3 ECTS | Accordéon 45H / Guitare 30H | Q1+2 | rue de Nimy & Carré des Arts
Olivier DOUYEZ, Magali RISCETTE
- **Travail avec accompagnateur** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

Il est demandé à l'étudiant-e de développer les qualités sonores (timbres, dynamique), techniques et expressives convenant au caractère des époques et styles envisagés dans le cadre des cours d'ensemble et de musique de chambre, et de maîtriser ces paramètres dans les exercices avec accompagnateur.

L'étudiant doit être capable :

- De se produire en faisant preuve de sa maîtrise technique et musicale, de sa connaissance du répertoire, de créativité et d'autonomie ;
- De comprendre et d'interpréter les éléments constitutifs des styles musicaux ;
- D'interpréter des œuvres avec accompagnateur ainsi qu'en groupe ou en ensemble de guitares ou d'accordéons ;
- De jouer et travailler avec d'autres instrumentistes chambristes.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Musique de chambre : 60%
- Ensemble : 20%
- Travail avec accompagnateur : 20%

UE425 – CHANT PE5 S

ECTS : **13**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Thierry MIGLIORINI**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrument – piano (chanteurs)** : 3 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT
- **Musique de chambre** : 5 ECTS | 60H | Q1+2 | rue de Nimy
Vinciane BAUDHUIN, Jean-Philippe COLLARD-NEVEN, Benoit DOUCHY, Hervé DOUCHY, Clément HOLVOET, Nathalie LEFÈVRE, Daniel RUBENSTEIN, Han Bin YOON
- **Travail avec accompagnateur** : 5 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy
Leonardo ANGLANI, Lionel BAMS, Flavien CASACCIO, Laurence CORNEZ, Stéphane DE MAY, Annick GARSO, Pierre LIEMANS

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE vise à initier les étudiants aux différentes facettes de l'activité de musicien. Les cours proposés sont indispensables et complémentaires à la formation de base du futur professionnel.

L'étudiant sera amené à s'exercer à la musique de groupe avec d'autres instrumentistes chambristes ainsi qu'au récital avec accompagnement au piano. Il sera capable de faire preuve d'une volonté d'autonomie vocale dans les diverses disciplines, de rechercher, de suggérer un répertoire adapté à son degré de maîtrise et à son identité vocale et artistique, de respecter un processus de travail vers les objectifs techniques et artistiques.

L'étudiant sera aussi capable de transférer les acquis vocaux et musicaux d'une discipline à l'autre, faisant ainsi preuve d'intelligence artistique, d'écoute active, de connivence visuelle et auditive.

L'étudiant sera soucieux de se donner les outils nécessaires à la mise au point et à l'interprétation des œuvres en développant sans cesse sa curiosité artistique. Il placera ainsi les œuvres travaillées dans leur contexte historique et stylistique et pourra endosser en lyrique des personnages aux facettes multiples et aux couleurs vocales diversifiées.

Il aura le souci constant d'une recherche de posture vocale, dramatique et scénique appropriées. Il veillera enfin à acquérir une maîtrise suffisante de la pratique du piano en relation avec sa discipline.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrument – piano (chanteurs) : 20%
- Musique de chambre : 45%
- Travail avec accompagnateur : 35%

UE426 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE5 S

ECTS : **2**

HEURES ANNÉE : **30**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Stéphane ORLANDO**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Le cours de « Clavier 2nd instrument » est le lieu de la mise en pratique de la lecture et de l'audition musicale tout autant que celui d'une approche progressive de la littérature classique pour clavier. Il s'agit d'un cours absolument déterminant dans la formation musicale de l'étudiant en Direction d'orchestre.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Clavier 2nd instrument : 100%

UE427 – ÉCRITURES CLASSIQUES PE5 S

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **105**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 3, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Thomas FOGUENNE**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 9 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Thomas FOGUENNE
- **Clavier 2nd instrument** : 2 ECTS | 15H | Q1+2 | rue de Nimy
Marie-France FOCANT, Stéphane ORLANDO, Gian PONTE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Pratiques artistiques du Master en Écritures classiques sont indispensables à la formation de base du spécialiste en écritures. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Ces cours ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 80%
- Clavier 2nd instrument : 20%

UE428 – COMPOSITION PE5 S

ECTS : 6

HEURES ANNÉE : 90

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 2, 4, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Claude LEDOUX**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Formation approfondie aux langages contemporains** : 3 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy Stéphane ORLANDO
- **Informatique – musique assistée par ordinateur** : 3 ECTS | 60H | Q1+2 | Carré des Arts Gilles GOBERT

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

- Étude et analyse des différents courants des XX^e et XXI^e siècles, les partitions et notations contemporaines, à travers les instrumentations atypiques, la pratique de différents styles dans les musiques non classiques ;
- Initiation (ou d'approfondissement, en fonction du niveau de chacun en informatique musicale) à différentes technologies actuelles appliquées à la composition, en amenant progressivement les étudiants à la maîtrise des outils logiciels.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Formation approfondie aux langages contemporains : 40%
- Informatique – musique assistée par ordinateur : 60%

ANALYSE ET ÉCRITURES

UE429 – DIRECTION D'ORCHESTRE PE5 S

ECTS : **11**

HEURES ANNÉE : **165**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3

RESPONSABLE DE L'UE : **Jean-Luc FAFCHAMPS**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Analyse et écritures – analyse approfondie** : 4 ECTS | 45H | Q1+2 | Carré des Arts
Jean-Luc FAFCHAMPS
- **Analyse et écritures – écritures approfondies** : 5 ECTS | 90H | Q1+2 | Carré des Arts
Denis BOSSE, Olivier DEFRANCE, Thierry SMETS, Fabian BALTHAZART, Gilles GOBERT
- **Harmonie pratique** : 2 ECTS | 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Arnaud VAN DE CAUTER, Pierre HUJOEL

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Analyse et Écritures sont indispensables à la formation de base du chef d'orchestre. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes. Les cours de l'UE Analyse et Écritures ont pour but de mener à la compréhension des divers langages musicaux, en particulier le langage tonal, tant sur le plan des structures fondamentales que des différentes syntaxes... Cette compréhension doit servir de tremplin à l'interprétation musicale, à l'improvisation, à la composition et aux pratiques d'écritures musicales en général.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Analyse et écritures – analyse approfondie : 35%
- Analyse et écritures – écritures approfondies : 45%
- Harmonie pratique : 20%

CULTURE

UE430 – ÉCRITURES CLASSIQUES ET COMPOSITION PE5 S

ECTS : **4**

HEURES ANNÉE : **90-120**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 2, 3, 4, 5, 6

RESPONSABLE DE L'UE : **Patrick ROBERT**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Auditions commentées** : 2 ECTS | Écritures classiques 60H / Compo 30H | Q1+2 | Carré des Arts
Geoffrey FRANÇOIS
- **Aspects légaux et juridiques** : 1 ECTS | 30H | Q1 | Carré des Arts
Patrick ROBERT
- **Marketing** : 1 ECTS | 30H | Q2 | Carré des arts
Séverine PROVOST

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Les cours de l'UE Culture forment une synthèse du bagage culturel indispensable à tout musicien. Les différentes matières, les contenus et les méthodes utilisées sont le fruit de longues traditions, sont régulièrement évalués et font l'objet de recherches constantes.

Au terme de l'UE, l'étudiant(e) aura acquis les outils nécessaires en droit des artistes ainsi qu'en communication spécifique au secteur de la musique. Il/elle sera apte à comprendre, écouter, commenter et critiquer un discours musical.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Auditions commentées : 50%
- Aspects légaux et juridiques : 25%
- Marketing : 25%

TECHNIQUES ÉLECTROACOUSTIQUES DE BASE

UE431 – ÉLECTROACOUSTIQUE – COMPOSITION ACOUSMATIQUE PE5 S

ECTS : **4**

HEURES ANNÉE : **60**

PRÉREQUIS : -

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : 1, 3, 5

RESPONSABLE DE L'UE : **Benjamin THIGPEN**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Instrumentation électroacoustique** : 4 ECTS | 60H | Q1+2 | M&R
Benjamin THIGPEN

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

Acquérir un haut niveau de compétence dans la lutherie électroacoustique : pouvoir concevoir et construire des instruments électroacoustiques d'une réelle utilité musicale et d'une vraie valeur esthétique.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Instrumentation électroacoustique : 100%

AGRÉGATION

PSYCHOPÉDAGOGIE

UE AG 1 – PSYCHOPÉDAGOGIE

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **90**

PRÉREQUIS : -

RESPONSABLE DE L'UE : **Françoise REGNARD**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Psychopédagogie – Connaissances sociologiques et culturelles** : 5 ECTS | 30H | Q1+Q2 | Carré des Arts – Nathalie COUVREUR
- **Psychopédagogie – Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche** : 5 ECTS | 30H | Q1+Q2 | Carré des Arts – Françoise REGNARD
- **Psychopédagogie – Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles** : 5 ECTS | 30H | Q1+Q2 | Carré des Arts – Nathalie COUVREUR

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE a pour but de former un pédagogue disposant d'outils concrets d'analyse et de production utiles à l'enseignement musical :

- Ils seront capables de cibler et de développer des tâches répondant aux besoins spécifiques des paysages pédagogiques diversifiés ;
- Par l'activation des savoirs, ils seront capables de faire acquérir progressivement les compétences visées dans les finalités de cet enseignement ;
- Ils pourront mettre en œuvre les savoirs et les attitudes destinés à transmettre un geste créatif et libéré ainsi que des techniques d'interprétation, d'écritures musicales ou d'orchestration, en somme, une attitude de performance ou de production artistique pensée dans son contexte local et en adéquation avec la culture contemporaine ;
- Ils seront capables de réflexivité dans un esprit d'ouverture et de recherche pour s'adapter dans la carrière aux situations nouvelles et créer un climat propice à l'apprentissage ;
- Ils se voudront enfin curieux et instruits pour susciter la curiosité artistique chez les apprenants.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Connaissances sociologiques et culturelles : 30%
- Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche : 40%
- Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles : 30%

FINALITÉ

UE AG 2 – FINALITÉ

ECTS : **15**

HEURES ANNÉE : **195**

PRÉREQUIS : -

RESPONSABLE DE L'UE : **Françoise REGNARD**

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

- **Méthodologie spécialisée** : 5 ECTS | 30H | Q1+2 | rue de Nimy, Carré des Arts
Gilles ANSCIAUX, Dominique BODART, Céline BODSON, Jean-François BOYER, Xavier CARLIER, Olivier DOUYEZ, Vincent DUBÈS, Thomas FOGUENNE, Claire-Hélène INGLESE, Claude LEDOUX, Nathalie LEFÈVRE, Franz MASSON, Gérard NOACK, Bram NOLF, Ingrid PROCUREUR, Magali RISCETTE, Julius STENZEL, Giovanni VERO, Etienne WALHAIN
- **Stages** : 10 ECTS | 165H | Q1+2 | rue de Nimy
Le professeur de méthodologie, Françoise REGNARD

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX VISÉS :

L'UE a pour but de former un pédagogue disposant d'outils concrets d'analyse et de production utiles à l'enseignement musical :

- Ils seront capables de cibler et de développer des tâches répondant aux besoins spécifiques des paysages pédagogiques diversifiés ;
- Par l'activation des savoirs, ils seront capables de faire acquérir progressivement les compétences visées dans les finalités de cet enseignement ;
- Ils pourront mettre en œuvre les savoirs et les attitudes destinés à transmettre un geste créatif et libéré ainsi que des techniques d'interprétation, d'écritures musicales ou d'orchestration, en somme, une attitude de performance ou de production artistique pensée dans son contexte local et en adéquation avec la culture contemporaine ;
- Ils seront capables de réflexivité dans un esprit d'ouverture et de recherche pour s'adapter dans la carrière aux situations nouvelles et créer un climat propice à l'apprentissage ;
- Ils se voudront enfin curieux et instruits pour susciter la curiosité artistique chez les apprenants.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE :

L'UE est validée si la moyenne générale des activités d'apprentissage est de 10/20.

Au sein d'une UE dont les crédits ne sont pas acquis en fin d'année académique, la note associée aux activités d'apprentissage réussies sera reportée d'une année à l'autre, sauf avis contraire du jury. L'étudiant a la possibilité de renoncer à ce report par écrit.

PONDÉRATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DANS LE PROGRAMME DE L'UE :

- Méthodologie spécialisée : 45%
- Stages : 55%